L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 47 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine*. — Sudbury, Ont., jeudi, 29 avril 1943

Lettre d'Ottawa

LES DEPUTES N'ATTENDENT PAS L'AJOURNEMENT POUR S'EN ALLER DE LA CAPITALE

La Chambre des communes se réunira le 6 mai.—Dix ministres auront chacun un secrétaire parlementaire.—Le ministère des Munitions sait maintenant ce que le député de Témiscouata pense de lui.—M. Réal-Pamphile DuTremblay demeurera en même temps sénateur et conseiller législatif.—La politique ministérielle de main-d'oeuvre agricole a fait faillite.

Ottawa—Les députés sont partis pour leurs vacances de Pâques. Peu s'en est fallu que le parlement ne pût pas ajourner mercredi dernier. Le Sénat n'était pas bien content de recevoir à la dernière minute les résolutions budgétaires. Parmi les membres de la Chambre haute, il y en avait qui jugeaient trop étendus les pouvoirs accordés au ministère des Munitions et Approvisionnements, dont le gouvernement demandait de prolonger l'existence. Des sénateurs parlaient de siéger jusqu'à samedi, si la chose était nécessaire. Mais cette humeur belliqueuse a vite tombé. Le parlement canadien ajournait mercredi soir.

Un bon nombre de députés n'avaient pas attendu cette cérémonie pour prendre le chemin de leurs circonscription. Au début de la séance de mercredi dernier, on en comptait soixante de présents. Une demie-heure plus tard, on en voyait environ soixante-dix. Où étaient tous les autres? Le très grand nombre n'avaient évidemment pas jugé bon de rester jusqu'à la fin. Or, il y a 245 députés à la Chambre des communes. On peut se rendre compte du nombre des absences. La Chambre des communes se rassemblera maintenant le 6 mai et le Sénat, le 5 du même mois. La colline parlementaire a repris son air calme des entre-sessions.

DES AIDES

Le premier ministre a décidé de nommer dix secrétaires parlementaires. Ceux qui en auront sont le bureau de M. King, le ministère des Finances, celui des Munitions, celui de la Justice, celui de la Défense nationale, celui de l'Air, celui de la Marine, celui du Travail, celui de l'Agriculture et celui des Pensions. Ce que l'on appelle secrétaires parlementaires ce sont des députés qui serviront d'aides à certains ministres. Leur travail consistera à faire tout ce que le ministre dont ils dépendent leur demandera. Pendant la session, ils pourront remplacer leur ministre à la Chambre des communes, répondre pour eux aux questions posées par les députés, s'occuper également de représenter le ministre lorsque les crédits de son ministère sont discutés. En dehors des sessions, ils aideront au ministre à diriger son ministère. Le ministre, cependant, restera seul responsable des paroles et des actes de son assistant. Ces secrétaires parlementaires ne seront donc pas des ministres. Ils pourront, cependant, assister à certaines séances du conseil des ministres, si on le juge à propos, et être mis au courant de renseignements secrets. Ceux qui travailleront douze mois par année recevront $4,000 par année; les autres seront payés selon un certain pourcentage. En tout cas, cette rémunération sera taxable. Plusieurs députés ont tenu à en avoir le coeur net sur ce point. L'honorable J.-L. Ilsley, ministre des Finances, a été très catégorique.

Depuis quelques mois, quelques députés ont fait une sorte d'apprentissage comme secrétaire ministériel. On connaît, entre autres, M. Abbott, député libéral de St-Antoine-Westmount. Il a collaboré avec le ministre des Finances. Cependant, le premier ministre n'a pas fait connaître quels seraient ces dix secrétaires parlementaires. Dans leur choix, le ministre qui doit en avoir un aura le gros mot à dire sur son assistant. On s'attend que le premier ministre fasse connaître les noms des futurs secrétaires parlementaires au cours des vacances de Pâques.

L'idée de nommer des secrétaires parlementaires est bonne. Plusieurs ministres sont certainement débordés d'ouvrage. Mais on ne pourra accuser M. King d'être allé trop vite. Le premier ministre était en faveur de la nomination de secrétaires parlementaires en 1921. Ce n'est que quinze ans plus tard, en 1936, que le discours du Trône en annonçait la nomination. Il a fallu attendre encore sept ans, avant que le gouvernement en nommât.

Voilà qui illustre un peu la manière d'agir de M. King. Lorsqu'il annonce quelque mesure, il a l'art de rappeler qu'il était en faveur de la proposition depuis longtemps. Mais cela lui prend toujours bien du temps avant d'agir.

LE MINISTERE DES MUNITIONS

Ce n'est pas sans recevoir de durs coups que M. Howe a fait adopter par la Chambre des communes la prolongation du ministère des Munitions pour une période indéterminée. M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, a soutenu qu'il n'y avait plus d'excuse pour maintenir en fonction des contrôleurs qui font partie de compagnies puissantes et qui peuvent subir la tentation de sauvegarder leurs intérêts privés au détriment de l'intérêt public. Le député de Témiscouata a exposé les relations de ces tsars avec la haute finance et la grande industrie. Il a montré que plusieurs de ces organismes faisaient double emploi et que divers chefs de service sont leurs propres contrôleurs, de sorte qu'ils sont entièrement libres de leurs actes et dénués de responsabilité envers le parlement canadien. Une telle organisation, selon M. Pouliot est "ni plus ni moins que du fascisme". Le député de Témiscouata a demandé un contrôle rigoureux du parlement sur l'activité de ces gens.

Le leader de la C.C.F., M. Coldwell, exprima l'opinion que l'organisation du ministère des Munitions et Approvisionnements est devenue une véritable menace pour la démocratie en notre pays, parce qu'elle est trop éloignée du contrôle parlementaire. Inutile de dire que M. Coldwell a appuyé fortement le discours de M. Pouliot.

M. Gordon Graydon, leader de l'Opposition, a réclamé, de son côté, la nomination d'un plus grand nombre de cultivateurs et de fermiers dans les organismes de guerre.

En fait, le Ministère des Munitions avec ses multiples compagnies et ses non moins nombreux contrôleurs et administrateurs exerce une sorte de dictature sur la production au pays. Toute cette organisation est entre les mains de la haute finance et de la grande industrie. Les ouvriers et les cultivateurs n'ont pas grand'chose à dire.

M. DuTREMBLAY FAIT PARLER DE LUI

On connaît l'honorable sénateur Pamphile-Réal DuTremblay, président et gérant général de la compagnie éditrice de la "Presse", "institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques". Ce quotidien se vante d'être indépendant des partis politiques, bien que son président et gérant général soit sénateur libéral. Depuis le commencement de la session, ce bon M. DuTremblay fait parler de lui. Nous nous souvenons d'une réunion à huis-clos de la députation libérale qui eut lieu il y a quelques semaines sur la colline parlementaire. C'était le premier caucus parlementaire auquel assistait M. le sénateur DuTremblay. Aucun courriériste sans doute n'y était. Mais voici ce que l'on raconta s'être passé. M. King, toujours courtois,

(Suite à la page huit)

Grand congrès à Sudbury

Pour le congrès eucharistique cette année on s'attend à ce que tout ce qui s'est fait dans le passé va être dépassé. Déjà les officiers en charge de l'organisation ont été nommés. La procession suivra un cours nouveau. Partant de l'église Ste-Anne, on se rendra jusqu'au Frood Road par la rue Beech. De là on montera par la rue Collège pour tourner sur la rue Kathleen, sur la rue Notre-Dame jusqu'au reposoir au Collège Sacré-Coeur. Sept paroisses prendront part à la démonstration: les paroisses Ste-Anne, Christ the King; St-Jean-de-Brébeuf, St-Clément, Holy Trinity, Lady of Perpetual Help, All Saints. Voici les officiers en charge de l'organisation: Président, J.-A. Lapalme; vice-président, Alex McKinnon, trésorier, Georges Titley; secrétaire, Maurice Gravelle; propagande, Henri Michaud et P. J. McAndrems; décorateurs, C. M. Weller et Emile Blais; directeur, R. P. L.-J. Pouliot.

Une garde-malade pour les écoles

Les autorités scolaires et celles de la santé publique veulent qu'une garde-malade soit appointée pour les écoles secondaires de la ville. On a déjà, par le passé, fait du travail dans ce sens, mais par suite de changement dans ces services on avait abandonné l'idée. Le Dr M. V. J. Keenan, président de la commission scolaire des écoles techniques et "High", voudrait que ce service soit formé pour septembre prochain, pour le bien des enfants.

Capreol donne $1000 au service de guerre

Par des bingos surtout, la Légion à Capréol a levé $1000 dans les derniers mois pour les soldats. $600 sont allées pour des cigarettes aux soldats originaires de la place. $150 sont allées à la Croix-Rouge. $50 pour les femmes de Capréol à l'armée. Enfin la Légion a aussi donné dans les campagnes d'aide à la Chine, à la Russie et pour les victimes des bombardements aériens.

Les objecteurs de conscience

Commençant le 1er mai, on se servira d'un nouveau plan dans les districts de Sudbury et North Bay pour l'entrainement des objecteurs de conscience, d'après un rapport de North Bay, donné par M. H.-A. Desjardins, gérant du Bureau du travail à North Bay. D'après le nouveau plan, certaines industries essentielles recevront plus d'hommes. Les objecteurs de conscience seront envoyés sur des terres ou dans une industrie de guerre où leur expérience et leur habileté servira plus à l'effort de guerre.

Rapporté disparu

Le sergent-observateur Roland Pilon de l'aviation canadienne a été rapporté comme disparu en action. Il est le fils de M. et Mme Philéas Pilon, de Rockland, et a trois soeurs résident à Sudbury: Mme W. D. Murray, Mlle Yvonne Pilon et la Rév. Sr Ste-Irène, principale des écoles séparées de Sudbury.

De passage à Sudbury

Henri-J. Bertrand, sergent-mitrailleur de l'aviation canadienne, était de passage chez ses parents, M. et Mme G.-A. Bertrand, de la rue Bond. Henri Bertrand, bien connu à Sudbury, sera stationné quelque part sur la côte est, où il finira son instruction dans la branche du service qu'il a choisi.

Concours de français à Sudbury

Dimanche après-midi, le 17 avril, dernier, avait lieu à la salle Sainte-Anne, la matinée annuelle à l'occasion de la collation de lauréats aux heureux candidats gagnants du concours de français pour la région.

Sous les auspices bienveillants du Cercle Pédagogique Jacques Cartier, la séance s'amorça par un duo de piano artistiquement présenté par Mmes Lucien Revaut et Gérard Castonguay.

Le second numéro fut un chant patriotique harmonieusement rendu par les filles de 8e année de l'Ecole Centrale, élèves de Sr Jeanne Mance, s.g.c.

M. Laplante, président du Cercle Pédagogique, prononça ensuite quelques mots de bienvenue aux concurrents et aux auditeurs venus de tous les coins de la région et qui eurent bientôt comblé la salle Ste-Anne.

Succéda ensuite la présentation des concurrents. M. l'inspecteur Laurier Carrière présenta ceux de son territoire d'abord: Sault-Ste-Marie, Blind-River, Espanola, Penetanguishene, Estaire, Minnow Lake, Sudbury et d'autres figurent chacun dans la personne de leurs candidats. Ce fut ensuite le tour des concurrents de M. l'inspecteur Rémi Millette: Chapleau, Chelmsford, Hanmer, Blezard Valley, Noëlville, Warrent.

Comme visiteur insigne, M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement du français en Ontario, adressa la parole durant quelques minutes sur le rapprochment intime qui doit exister entre l'école et le foyer, la formation préscolaire de l'enfant, la conduite des parents envers la curiosité de leurs enfants. "Il faut cultiver l'intelligence de l'enfant comme on prépare un beau jardin ou un beau gâteau. Il adressa ensuite de sincères félicitations au personnel enseignant de la région de Sudbury pour leur magnifique travail au milieu de la fine fleur de la jeunesse ontarienne.

Suivit un numéro très aimé parmi nos sections juveniles: un choeur parlé, les trois premiers articles du serment au drapeau par les garçons de 3e année de l'école Centrale, élèves de Mlle Yvonne Pilon.

Et le clou de l'après-midi, le numéro sensationnel: récitation très bien rendue dans toute leur finesse et leur naïveté candide et séduisante par les bambinettes de 1ère année de l'Ecole Nolin, élèves de Soeur St-Barthélemy, s.g.c., "Si je n'avais pas de langue", et "Ce que j'aime". Tout le monde en fut charmé.

M. J.-A. Lapalme prit ensuite la parole comme président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sudbury. Grâce à la bénévole générosité de notre compatriote et à son zèle pour notre cause nationale, nos frères de langue française de cette région du nord-Ontario ont pu apprendre par voie des ondes du poste CKSO de 3 heures à 4, les toutes dernières nouvelles du Concours de français, programme des plus intéressants enregistré sur disque et présenté durant la séance à la salle Ste-Anne.

Un numéro non moins vibrant d'enthousiasme et de patriotisme fut la discussion: "Pourquoi je suis fier d'être Canadien-français", par les garçons de 8e année de l'Ecole Centrale, élèves de M. Maurice Gravelle.

Suivit la présentation du trophée Dr Laflamme à l'équipe de gouret qui est sortie victorieuse dans les parties interscolaires, les garçons de 8e année de l'Ecole Nolin.

La Section Juvenile de Blind River se vit présenter la coupe annuelle, et le drapeau ira à Chapleau rendre témoignage de ses vainqueurs.

Le "Baiser de la langue française" une belle chanson patriotique fut ensuite admirablement rendue par les filles de 8e année de l'Ecole Nolin, élèves de Sr St-Fernand. L'auditoire se souviendra de ce gracieux numéro, et du non moins gracieux jeu des bambins autour du trône de Sa Majesté Notre Langue Française.

"Cou-Cou" et "Kirikiki", chant mimé succéda avec toute la grâce que surent si bien faire épanouir les fillettes de 1ère, 2e et 3e années de l'Ecole Centrale.

La Section Jeanne Leber, de l'Ecole Centrale, les Jeannettes admirées si souvent par l'auditoire de Sudbury, surtout lors de la conférence récente de M. Durocher, rendit avec une perfection de diction et de mimique la célèbre Fable du bon vieux Jean de La Fontaine: 'Les animaux malades de la peste".

M. Lajeunesse, professeur à la Haute Ecole de cette ville donna ensuite quelques mots sur la lecture; enfin, le paroxysme de l'attente s'apaisa lorsque le R. P. Guy Courteau, S.J., recteur du Collège Sacré-Coeur présenta les heureux vainqueurs à l'auditoire: pour le district d'inspection de M. Laurier Carrière, Adrienne Paquette, de Chelmsford et Roland Lanthier, de Sudbury. Pour l'inspectorat de M. R. Millette, Albertine Lafortune et Jean Beaulieu, tous deux de Noëlville. L'espace nous manque ici pour plus de détails, mais on trouvera ailleurs dans cette édition de notre journal un résultat détaillé du Concours.

Un après-midi si bien rempli se termina par un O Canada rendu encore plus vibrant par l'enthousiasme patriotique dont les âmes avaient été baignées durant ces heures exquises. Et c'est ainsi que dans la région de Sudbury se terminèrent les assise du 5e concours de Français d'Ontario.

Le personnel de "L'Ami du Peuple" et la classe des Finissants au Collège Sacré-Coeur, par l'intermédiaire de ce journal, offrent aux heureux lauréats régionaux du Concours leurs plus chaleureuses félicitations, et puisse Ottawa leur ouvrir les bras avec la même hospitalité et la même largesse que Sudbury l'a fait, et puissent nos jeunes hérauts en revenir vainqueurs.

Enfant perdu et retrouvé

Lundi soir dernier lorsqu'un de nos marchands alla pour fermer la porte de son magasin il trouva un bébé endormi dans sa voiturette. Au même moment, le père et la mère qui venaient de rentrer chez-eux, chacun pensant que l'enfant était avec l'autre, venaient donner l'alarme au poste de police. L'enfant arrivait apporté par deux commis du magasin en question. L'aventure finit ainsi, à la joie de tous.

Un prisonnier en Allemagne

M. et Mme H.-P. Quinn, de Little Current, étaient vraiment heureux lorsqu'ils ont reçu une carte postale de leur fils, le sergent pilote Ivan-B. Quinn de l'aviation canadienne. Le sergent Quin est dans un camp d'internement allemand depuis 20 mois. En contemplant le portrait qui apparaissait sur le dos de la carte, Mme Quinn a trouvé que son fils avait vieilli, mais qu'il semblait se bien porter. Mme est en visite chez sa fille Mme Kenneth Petch, de 269 rue Walnut. Le censeur allemand avait biffé 12 mots du message que le jeune homme a envoyé à ses parents. La carte portait l'estampe Stalag Luft 3, Allemagne et mentionnait que le portrait avait été pris durant une journée de rencontre entre les officiers canadiens et les sous-officiers.

Tout est paisible le Vendredi Saint

Le vendredi saint dans le district de Sudbury a été exceptionnellement tranquille d'après les pompiers et la police. Les pompiers n'ont reçu aucun appel durant la nuit ou la journée. Et la police n'a reçu aucune plainte. Les garages ne rapportent pas d'accidents.

La Femme et son Foyer

ALLELUIA!

—Le faux Messie est mort. Une pesante pierre,
Comme un sceau flétrissant, a scellé sa poussière.
Tout près la garde veille avec un soin jaloux,
Et rien ne peut le rendre à la foule trompée.
Quand viendra le Promis, il mettra par l'épée
La terre à ses genoux.

Ainsi dis-tu, grand prêtre, à la plèbe inhumaine,
Et sur ta bouche impie on voit rire la haine.
La plèbe exulte. Et toi, tu te crois le plus fort.
N'as-tu pas souvenir de la promesse antique?
Ecoute, aux livres saints, cette voix prophétique:
"Il a vaincu la mort."

* *

Montez, Alleluia, montez! Non, jamais heure
Pour les pauvres humains n'aura sonné meilleure.
La haine s'est enfuie au souffle de l'amour;
L'Eternel a levé le terrible anathème
Qui pesait comme un joug sur le front sans baptême,
Depuis le premier jour!

O peuples façonnés aux hontes du servage,
Buvez le vin nouveau! C'est un divin breuvage
Qui mettra la vaillance en vos coeurs engourdis,
Et vous réjouira comme un chant de trouvère!
Dans un long cri d'amour il coula du calvaire
Sur le front des maudits.

Vierges, semez de lis vos retraites jalouses.
Que la blancheur est douce et fleure bon! Epouses,
Chantez l'alleluia! Vos foyers sont des nids
Que ne profanent point des amours éphémères,
Et, quand tressailliront vos entrailles de mères,
Vos fruits seront bénis!

Alleluia! Petits que l'orgueilleux dédaigne,
Grands qu'on envie et dont en secret le coeur saigne,
Passants accoutumés du chemin des douleurs,
Un baume va couler, divin, sur vos blessures,
Et les baisers ardents des lèvres les plus pures
Iront sécher vos pleurs.

Alleluia! Le Christ s'est levé plein de vie!
Homme simple, à genoux! A genoux, fier génie!
Par le monde il s'en va semant la vérité.
La nuit n'est plus. Salut à la nouvelle aurore!
Le passé t'appelait, tout l'avenir t'adore,
Divin Ressuscité!

Pamphile LE MAY

"Les Epis"

Recettes éprouvées

Savoir s'adapter aux circonstances! Voilà une science dont la mise en pratique devrait s'appliquer à notre époque plus qu'à toute autre période du passé.

Ne prenons pas de grands airs tragiques. C'est tellement plus simple de se dire: "Mais, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement!"

Parfois, lorsqu'il s'agit d'organiser le menu de la journée ou lorsqu'on avait compté sur un aliment et qu'il n'en reste plus, il faudra puiser à cette provision de sagesse et de bonne volonté.

Il n'y a pas moyen d'avoir telle coupe de viande? Choisissons-en une autre. On ne peut avoir tel fruit en conserve! Mais, il y a une foule de fruits frais.

La section des Consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, nous suggère aujourd'hui certains plats qu'on peut varier à l'infini et suivant les besoins de l'heure.

Ce pâté chinois par exemple! Il est bon à s'en lècher les pouces. Faites-le avec de l'agneau. S'il n'y en a pas ce jour-là, remplacez l'agneau avec du boeuf. Une salade de chou et de carottes accompagne délicieusement ce plat. Pour finir, cette "Cachette de Pêches" fondra dans la bouche.

Même si vous ne la faites pas avec des pêches! Tout autre fruit de la saison peut être utilisé. Soyons pratiques avant tout et ne soyons jamais prises au dépourvu.

Pâté chinois
Salade de chou et de carottes
Pain et petits pains mollets
Cachette de pêches
Breuvage

PATE CHINOIS

1½ livres d'agneau maigre ou de boeuf (dans l'épaule, le cou ou le flanc)
Sel et poivre au goût
Farine
3 c. à table de gras
1 oignon haché
De l'eau
3 tasses navets coupés en dés
1 tasse de pois
3 tasses de purée de pommes de terre
Assaisonnements.

Couper la viande en petits carrés d'un pouce. Saupoudrer de sel et de poivre. Rouler dans la farine et faire revenir dans la graisse. Ajouter l'oignon et recouvrir d'eau. Laissez mijoter pendant environ 1½ heure ou jusqu'à ce que la viande soit presque tendre. Ajouter alors les navets et continuer la cuisson. Si le ragoût n'est pas assez épais, ajouter un peu de farine diluée avec l'eau. Assaisonner. Ajouter les pois et verser dans une casserole. Couvrir avec la purée de pomme de terre. Placer dans un four chaud (400o F. environ) pendant 10 à 12 minutes, ou jusqu'à ce que les pommes de terres soient bien dorées. Servira 6 à 8 personnes.

CACHETTES DE PECHES

2 tasses de pêches en conserves, tranchées ou de prunes, cerises, poires, ou pommes cuites.
¾ tasse de sirop qui accompagne les fruits.
1 c. à table de jus de citron (facultatif)
1 c. à table de beurre

PATE

2 tasses de farine ordinaire
½ c. à thé de sel
4 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à table de sucre
1/3 tasse de gras
1 oeuf bien battu
¾ tasse de lait

Placer les fruits dans un plat à gâteau ou dans 6 petits plats individuels. Y verser le sirop arroser de jus de citron et ajouter quelques noix de beurre. Tamiser ensemble la farine, le sel, la poudre à pâte et le sucre. Incorporer le gras, les oeufs bien battus et le lait. Jeter la pâte par cuillerées sur le dessus des fruits. Cuire dans un four chaud (400oF) pendant environ 23 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit cuite. Servira six personnes.

Economie intelligente

L'énergie électrique dont on a un si pressant besoin pour la production de guerre est souvent gaspillée dans les maisons ou les édifices publics. Tout employé qui compte sur le propriétaire de l'édifice pour veiller à cette économie s'apercevra, bien souvent, que le propriétaire, à son tour, compte sur les employés. Résultat: des lumières brûlent inutilement, l'énergie se gaspille, quand on pourrait si bien et avec plus de profit l'employer ailleurs.

Tout employé devrait donc s'observer sur les points suivants:

Se servir seulement des lampes dont il a immédiatement besoin.

Eviter qu'elles restent allumées sans nécessité.

D'autres conseils pourraient aussi être suivis, à la maison comme au bureau ou à l'usine:

Eliminer les ampoules de couleur. Elles absorbent ou neutralisent un tiers de la lumière.

Remplacer les abat-jour de teintes sombres et n'utiliser que des ampoules blanches ou du moins assez pâles pour dispenser plus de lumière.

Employer une seule ampoule de grande puissance plutôt que plusieurs petites.

Exemple: Une ampoule de 100 kilowatts donne 50 pour cent plus de lumière que 4 de 25 kilowatts, mais ne prend pas plus de courant.

Travailler aussi près que possible de la lumière, mais prendre garde qu'aucun reflet trop éblouissant ne frappe l'oeil ni directement ni indirectement.

Les ampoules noircies donnent 20 pour cent moins de lumière que les neuves.

Pour obtenir un meilleur éclairage, il faudrait s'assurer que les ampoules sont neuves et brillantes.

Les ampoules et abat-jour poussiéreux n'absorbent pas moins d'un quart de la lumière.

Il faudrait donc les épousseter souvent.

Un dernier avis: des ampoules brûlent continuellement près des ascenseurs et le long des escaliers obscurs, c'est là une précaution nécessaire, une mesure indispensable à la sécurité publique.

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.) — Samedi dernier le cercle Pédagogique Stéphane Côté de Chelmsford tenait une assemblée à l'occasion du prochain départ de leur aumônier, M. l'abbé Cholette.

Dimanche, après la grand'messe, Mlle Hortense Joliat, présidente de la J.A.C. féminine, présentait une bourse et M. Wilfrid Methé, président de la J.A.C. lisait une adresse à M. l'abbé Cholette au nom de toute la paroisse. Le mouvement d'action catholique a été inauguré par M. le Vicaire durant son séjour à Chelmsford.

A M. et Mme Paul Lacelle est né un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Emile-René. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Montpellier, grands-parents de l'enfant.

Ont eu lieu les funérailles de Mme Z. Lalonde, décédée à l'âge de 85 ans, à la demeure de sa fille, Mme A. Wattier. Le service fut chanté par M. l'abbé Cholette. Les porteurs étaient MM. Blais, L. Lamoureux, P. Lamoureux, D. Pavatto, A. Wattier et R. Wattier, petits-fils de la défunte.

La graphologie nous dit...

Madame Desbordes-Valmore a écrit: "Une chère écriture est un portrait vivant..." On a dit encore: "L'écriture est le jet matérialisé de la pensée". Rien de plus vrai puisqu'"on parvient sans peine à dégager les aspects principaux d'une écriture, puisqu'il va de soi qu'une main robuste trace des caractères qui diffèrent à première vue de ceux qu'allignent des doigts affaiblis, et que les personnes qui mettent les points sur les "i" ont un souci du détail plus grand que celles qui négligent de les y placer..."

Ainsi, les finales longues prouvent l'agitation, la prodigalité, la dépensivité. Les finales courtes, la minutie, l'épargne, l'étroitesse d'esprit. Les finales revenant vers la gauche prouvent l'égoïsme.

FACE AU MARIAGE

(pour jeunes gens et jeunes filles)

Près d'un million de ces brochures ont été publiées en deux ans!

1. Mon fiancé...
2. Quand on s'aime...
3. Pour un beau mariage...
4. Ton corps et ton amour...
5. Ton coeur...et ses secrets...
6. La conquête du vouloir...
7. Quand la conscience parle...
8. L'intelligence, lumière du coeur...
9. Nous deux...
10. L'amour suffit-il?
11. Ai-je le droit de plaire?
12. Le Flirt...
13. La Mode...
14. Puis-je lire n'importe quoi?
15. Les Fréquentations modernes...
16. Le Prêtre ton ami...
17. Et la danse?
18. Mariage moderne...
19. Le mariage chrétien change-t-il?
20. Un contrat comme les autres?
21. Pourquoi se marier?
22. Puis-je divorser?
23. Ce n'est pas un solo...
24. Bonheur dans le mariage...

Chacun coûte **$0.10.** Marquez d'une croix les titres désirés

UN MERVEILLEUX CADEAU

Les parents chrétiens le donneront à leurs grands enfants.

Les jeunes gens à leur amie.

- Les 12 premiers tracts, dans une jolie boîte.—384 pages de lecture 60 belles photographies.—**$1.10** par la poste.
- Les 12 derniers tracts, dans une jolie boîte.—384 pages de lecture —60 belles photographies—**$1.10** par la poste.

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

La Pharmacie Lévesque

469, rue Notre-Dame

SUDBURY

Attention spéciale aux commandes par la poste

Tél. 5-5274 Livraison gratuite

J.-B. Ducharme

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

73 rue Beech

Téléphone: 6-6302 Sudbury

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi 29 avril 1943

Une campagne d'abonnements

Maintenant que le printemps avec son beau temps est de retour, nous voulond lever une grande campagne d'abonnements à l'Ami du Peuple.

Déjà, plusieurs de nos amis se sont déplacés pour nous aider et les résultats nous montrent que les canadiens-français de la région savent apprécier leur journal. Ils savent comprendre les grandes difficultés dans lesquelles il se débat. La guerre a tout bouleversé, mais il faut continuer quand même et faire pour le mieux. L'Ami du Peuple est resté français, il est catholique, il est indépendant de toute partisonnerie quelle qu'elle soit. Il n'est pas à vendre à personne. Voilà ses plus beaux titres de gloire. Voilà pourquoi, il se prévaut du droit de demander de l'aide à ses amis, par des abonnements car ce n'est pas un groupe qu'il sert, c'est toute la population agricole et ouvrière qu'il sert, c'est toute la population agricole et ouvrière de la région. Il veut leur aider à demeurer catholiques, français et libre. Il ne travaille qu'à cela!

Aussi abonnés, renouvelez votre abonnement sans retards s'il est échu, et en plus trouvez un autre abonné à l'Ami du Peuple. Vous aurez aidé votre voisin en lui permettant de se renseigner à une source libre, et si chacun fait cela sans retard l'Ami du Peuple pourra regarder en face l'avenir avec confiance et s'améliorer pour le plus grand bien de tous.

Camille LEMIEUX

On continue à nous mettre au rancart

Nous avons à plus d'une reprise souligné comment, dans les sphères officielles on néglige de façon méprisante de donner aux Canadiens français la part légitime qui leur revient.

Qaund il s'agit de faire des sacrifices, de verser des taxes, de souscrire aux Emprunts, de se rationner, alors on crie à tue-tête, on empile les statistiques, pour prouver que les Canadiens français sont le tiers de la population et qu'ils doivent faire davantage. Mais s'il s'agit de positions payantes. . . . c'est une autre paire de manches, comme on dit. En voici une nouvelle preuve.

M. Chaloult vient de présenter à Québec une motion qui se passe de commentaires.

On y lit: "Cette Chambre regrette

1—Qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les sept membres de la Commission fédérale des "Comités Economiques conjoints";

2—Qu'il n'y ait qu'un seul Canadien français sur les cinq membres de la commission permanente canado-américaine de défense;

3—Qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les sept membres qui forment le comité mixte de la production du matériel de guerre;

4—Qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les trois membres du comité mixte de co-ordination de la production du matériel de guerre;

5—Qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les quatorze membres de la commission mixte des vivres.

En résumé, dans les 5 commissions ci-haut nommées, les Canadiens français comptent 1 représentant sur 36. C'est une façon d'être "isolationnistes", mais ce n'est pas notre faute.

Si on veut l'unité nationale et la sympathie des Canadiens français il faudra changer de politique!

La mesure de notre bonheur intérieur n'est souvent que la mesure de notre progrès.—Mme Swetchine.

Quel prix consentirions-nous à payer?

Si, aujourd'hui, Hitler et son système devaient régner sur nous, Canadiens, quel prix ne consentirions-nous pas à payer pour nous débarrasser d'eux et pour recouvrer le droit de nous gouverner nous-mêmes?

Sans aucun doute, nous serions prêts à sacrifier jusqu'à nos derniers sous, car nos plus chères possessions seraient sans valeur si nous perdions la liberté.

San la liberté, rien ne nous appartient. Tout est entièrement au service de l'Etat qui relève d'un dictateur. Aucun citoyen n'est consulté quant au choix de ce dictateur.

Il est donc évident qu'un peuple qui chérit une chose plus que sa liberté perdra, non seulement ce qu'il chérit, mais aussi sa liberté.

Que ne paierions-nous pas pour redevenir libres si nous avions perdu notre liberté? La question est absurde, car s'il en était ainsi, nous n'aurions plus rien à notre disposition pour la racheter. Nous ne pourrions offrir autre chose que notre sang et nos vies. Des centaines de mille Canadiens offrent actuellement leur vie afin que nous demeurions libres.

Ceux d'entre nous qui ne font pas partie des forces armées doivent au moins se préparer à fournir tout le matériel de guerre indispensable afin d'opposer la force à la force, en s'imposant les privations qui ne sont rien en comparaison de celles que l'ennemi nous ferait subir, ou de celles que nos combattants endurent actuellement.

La liberté n'a jamais été un don gratuit. Nous devons lutter et payer pour l'obtenir et la conserver à jamais.

C'est à nous qu'il incombe de payer maintenant, en lourds impôts et en emprunts, emprunts qui sont garantis par cette liberté même qu'ils nous assurent.

Cet emprunt de la Victoire est essentiel pour sauvegarder notre liberté. C'est seulement en y contribuant généreusement pour en assurer le succès que nous pourrons fournir un appui efficace à ceux qui offrent leur vie.

Maçonnerie et bureaucratie

Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi.—La bureaucratie, milieu stratégique important, est devenu un champ de tout repos où la maçonnerie tient le contrôle, le haut du pavé, et pullule; elle a réussi à réserver pour les siens les postes élevés et rémunérateurs, les vrais postes . . . *de commandes.*

Tous les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral ne sont pas assurément des francs-maçons; mais un grand nombre le sont, et ce nombre est hors de toute proportion avec le nombre des francs-maçons dans la population totale.

Comment expliquer l'ostracisme des positions importantes du fonctionnarisme dont souffrent et se plaignent les Canadiens-Français? Inutile de chercher beaucoup en dehors de la franc-maçonnerie.

En 1933, les Canadiens-Français, qui formaient pourtant 30% de la population du Canada, ne détenaient que 20% des emplois fédéraux et seulement 14% des emplois commandant un traitement de $3,000 ou plus. A l'heure actuelle, le fonctionnarisme s'est multiplié et, d'après une étude très sérieuse de M. François-Albert Angers dans l'*Action nationale* de juillet dernier, nous n'obtenons que 11% des emplois de quelque importance et pourtant nous sommes un bon tiers de la population totale. Le *Progrès* de la semaine dernière citait le cas renversant du ministère du Travail où sur dix-huit fonctionnaires supérieurs nous n'en avons pas un seul de notre langue.

On pourrait allonger indéfiniment les cas et les preuves.

Voici ce que *Relations* de mars 1943, à qui nous empruntons maints faits que nous venons de signaler, ne craint pas d'écrire:

"On nous dit que la Commissions du Service civil a été créée pour donner justice à tous, et l'on veut bien nous parler d'ancienneté, de mérite et de compétence. Mais si les loges ont envahi la Commission et faussé son mécanisme, comment obtenir justice? La Commission du Service civil est devenue la machine officielle à passer les candidats maçons ou amis. C'est l'écran de fumée, le paravent derrière lequel se joue la comédie. C'est le coûteux camouflage qui maintient dans les postes inférieurs catholiques et profanes."

REGIME AUTORITAIRE PRECONISE PAR LE MARECHAL PETAIN

Le "New York Times" a publié, dans son édition du 5 avril, le texte du dernier discours prononcé à Paris par le maréchal Henri-Philippe Pétain, chef de l'Etat français, texte traduit du français. Nous donnons ici la traduction française de la version du journal:

"Français, je veux vous parler de la France, de ses malheurs présents et de son avenir.

En juin 1940, vous m'avez donné votre confiance d'un commun accord. Je vous ai demandé de demeurer unis et je vous ai promis de tout faire ce qui est en mon pouvoir pour alléger vos souffrances.

Ma préoccupation principale est maintenant de travailler à la restauration de la France et d'éloigner de vous les plus pénibles conséquences de la défaite. L'histoire montrera plus tard ce à quoi vous avez échappé.

Si le présent vous paraît dur, si l'épreuve vous paraît longue, vous commettriez une erreur qui serait encore plus néfaste qu'injuste, si vous accusiez le gouvernement des maux qui vous affligent. Les responsables de vos malheurs, ceux qui sont coupables de la guerre et de la défaite, vous les connaissez. Liés avec causes du désastre, ils en ont fui les conséquences dans l'émigration, pendant que je demeure au milieu de vous.

Rivaux pour obtenir des postes et des commandements, ils ne s'accordent que pour essayer de rétablir, par les moyens d'une propagande sans vergogne, un régime dont ils ont profité et qui a perdu le pays.

Nous avons rompu avec l'ancien régime. Il est nécessaire de faire un choix.

Les commandants rebelles ont choisi l'émigration et le retour au passé, j'ai choisi la France et son avenir. L'Assemblée nationale de juillet 1940 a aussi librement choisi, quand elle m'a confié les pouvoirs pour élaborer une nouvelle constitution.

La nation française a donc légalement rompu avec un régime condamné par les faits et mort de ses propres fautes.

Mais la guerre continue partout dans le monde et chacun, pour échapper aux angoisses du présent, cherche refuge dans l'espoir d'une fin prochaine de ce terrible combat qui met en péril notre civilisation.

Croyez-vous que les méthodes et les hommes qui ont conduit le pays à la ruine puissent lui redonner sa grandeur? Je vous le déclare, avec toute la vigueur dont je dispose, si la paix qu'attendent ces mauvais Français consiste en un retour aux méthodes politiques, économiques et sociales qui prévalaient avant la guerre, la France ne se relèvera pas.

Vous n'avez pas ménagé votre approbation des principes que j'ai promulgués. Vos milliers de lettres et même vos griefs, qui me sont parvenus des plus malheureux et des plus impatients, n'ont jamais cessé de m'approuver et de renforcer ma volonté de donner à la France ce régime autoritaire, recommandé par la sagesse des plus avertis et le bon sens de la multitude.

Seule l'autorité assurera la liberté réelle du travail. Seule l'autorité rendra possible, quand la France aura été libérée des épreuves de la guerre, d'abolir les privilèges et de réaliser le programme social que j'ai exposé à Saint-Etienne et à Commentry. Il peut être résumé en une phrase: l'abolition du caractère prolétarien de la population.

C'est le but de la Charte du travail. C'était aussi mon intention de donner aux agriculteurs un organisme bien à eux, une corporation paysanne est aujordu'hui un fait accompli.

Je suis parfaitement au courant que l'application des lois n'a pas toujours répondu à votre attente et qu'il subsiste encore des inégalités sociales choquantes.

Les circonstances extraordinaires dans lesquelles nous vivons sont graves. Croyez-vous que je n'ai pas ma part de déceptions et de sacrifices? Faites l'examen de vos consciences. Vous vous joindrez alors à ceux qui ont compris et qui, pour sauver le pays, travaillent maintenant avec moi pour réveiller les indifférents, pour rallumer le courage des tièdes et pour faire échec à la résistance des égoïstes et des profiteurs.

Nos prisonniers nous apportent un exemple. Dans leurs camps, ils réfléchissent et ils travaillent. Eloignés des passions partisanes et des conflits d'influence, ils préparent ce qui sera demain pour la France la seule chance de salut.

Mais le changement des institutions serait vain s'ils ne s'accompagnait pas du changement des âmes. Il serait inutile d'attendre la fin de notre déchéance, tant que nos enfants n'auront pas reçu de leurs maîtres une conscience nouvelle. N'est-ce pas là la grande mission de ceux à qui l'éducation a été confiée?

J'ai besoin de quelque chose de mieux que l'obéissance de la jeunesse. J'ai besoin de ses convictions ardentes, de sa volonté d'agir et de sa foi. C'est ainsi que se formera cette élite qui, surgie de toutes les couches sociales de la nation, constituera l'armature de la France de domain.

Jeunes Français, vous avez subi de nouvelles épreuves. C'est à vous d'agir pour qu'elles soient fécondes. Acceptez-les dans un esprit de discipline. Ne vous rappelez notre défaite que pour préparer notre renaissance. Regarder autour de vous pour découvrir ce qui peut servir à votre perfectionnement.

Par votre action, par vos paroles, par la qualité de votre travail, par votre esprit d'initiative et de recherche, démontrez le génie de votre race.

Ma pensée ne vous abandonnera pas sur les routes de l'exil. Agissez de façon à ce que je sois fier de vous.

Français, mes amis, libérez vos consciences des préjugés et des rancoeurs. Vous comprendrez mieux alors ceux qui assument le devoir difficile de vous gouverner.

La France souffre dans son âme et dans sa chair. Que nos morts, dont je salue la mémoire avec émotion, et ceux dont les foyers ont été détruits par des bombardements injustifiables soient un exemple pour vous et vous donnent la force et le courage de surmonter vos épreuves personnelles. Vous trouverez dans l'épreuve le sens et la voie de la dignité.

Faites attention aux tentations et aux chimères. Si la barbarie communiste triomphait, elle détruirait à jamais notre civilisation et notre indépendance nationale. Notre pays ne peut s'élever de nouveau sans l'appui des forces spirituelles qui ont présidé à sa naissance.

Le salut de la France ne viendra pas de l'extérieur; il est entre nos mains, entre vos mains.

Mes amis, je viens d'apprendre que les faubourgs de Paris sont la cible d'une autre attaque anglo-saxonne, cet après-midi. De nouveau, il y a des morts et des blessés et des maisons détruites à ajouter à la liste longue et pénible des victimes de nos villes du nord, de Bretagne, de Normandie et de Tunisie.

Tout en protestant contre des actes que rien ne peut justifier, j'adresse aux familles de ces victimes innocentes l'expression de mon profond chagrin et de mes sympathies affectueuses.

Pauvreté et misère

"On confond presque toujours la misère avec la pauvreté; cette confusion vient de ce que la misère et la pauvreté sont voisines; elles sont voisines sans doute, mais situées de part et d'autre d'une limite.—Tout est misère en deçà, misère du doute ou misère de la certitude misérable; la première zone au delà est celle de la pauvreté; puis s'étagent les zones successives des richesses. Beaucoup de problèmes économiques, moraux ou sociaux, politiques même seraient préalablement éclairés si l'on y introduisait, ou plutôt si l'on y reconnaissait comme due la considération de cette limite.—La misère est tout le domaine en deçà de cette limite; la pauvreté commence au delà et finit tôt; ainsi la misère et la pauvreté sont voisines; elles sont plus voisines en quantité, que certaines richesses ne le sont de la pauvreté; si on évalue selon la quantité seule, un riche est beaucoup plus éloigné d'un pauvre qu'un pauvre n'est éloigné d'un miséreux; mais entre la misère et la pauvreté intervient une limite; et le pauvre est séparé du miséreux par un écart de qualité, de nature.

Charles PEGUY

L'avenir de l'esprit chrétien

"Le jour de la fête du Sacré-Coeur (1941), l'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège, écrivait à ses diocésains: "C'est l'avenir de l'esprit chrétien qui se joue en ce moment, peut-être pour des siècles. Beaucoup de prêtres, beaucoup de catholiques ne le voient pas. Voilà pourquoi je les préviens, je les avertis officiellement. Qu'ils prennent garde à ne pas se laisser imprégner par des erreurs condamnées ou par des mots dont le sens demeure vague et imprécis. Ils ont pour mission de sauver et propager l'esprit chrétien. Qu'ils le gardent intact en eux-mêmes sans défaillance, sans mélange. Aucune lecture n'est plus opportune que la lecture des Evangiles. Rien de plus sérieux, rien de plus solide, rien de plus actuel que ces pages à la fois humaine et divines. Imprégnons-nous d'Evangile. Lisons saint Paul et disons-nous que, depuis la chute de l'Empire romain, les catholiques n'ont eu mission plus belle, plus grande—le salut du monde non par le cléricalisme que l'Eglise désapprouve et dont nous ne voulons à aucun prix, mais le salut du monde par la croix de Jésus-Christ, manifestation et symbole de l'Amour Infini."

Cité par **Jacques Maritain** dans sa préface au **Témoignage sur la situation actuelle en France**, par un dirigeant français d'Action Catholique.

O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez

"L'Ami du Peuple"

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

LA POLITIQUE FAMILIALE ET M. RAYMOND

(La seconde moitié paraîtra la semaine prochaine)

Voici le texte de la causerie prononcée sous les auspices du Bloc Populaire Canadien, dimanche le 28 février, aux postes CKAC et CHRC, par Me Victor Trépanier.

• •

Mesdames, Messieurs

Frédéric Ozanam écrivait un jour à son ami Ralconet: "Je voudrais l'anéantissement de l'esprit politique au profit de l'esprit social".

Je connais des hommes de ma génération qu'une exégèse volontiers tendancieuse de cette parole consola au lendemain de la sale duperie de 1936. J'appartenais à ce groupe de nationalistes qui, hélas! n'avait de social et de national que notre rêve. Nous débutions dans la politique et la désillusion fut si amère que nous jurâmes nos grands dieux de ne jamais remettre les pieds dans ce qui nous sembla soudain un parage infesté. Plusieurs d'entre nous glissèrent dans un scepticisme et un indifférentisme qui durent encore. D'autres toutefois se relevèrent. Ils choisirent d'apaiser désormais leur soif de justice et de dévouement dans le secteur plus propre et plus sûr de l'action sociale.

Mais la politique, la vraie politique, leur représenta bientôt, à chaque pas de leur action sociale, qu'on ne peut guère se passer d'elle. En voici un exemple frappant. En 1941, le 11 mars, l'épiscopat de la province, à l'occasion de l'anniversaire des grandes encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, publiait une lettre pastorale collective sur la restauration de l'ordre social. Nos évêques réclamaient de l'Etat une action positive immédiate pour la solution de deux problèmes vitaux pour les Canadiens français: le problème rural et le problème familial. "Que l'Etat, suggéraient-ils, pratique une *politique nettement familiale*... Il faudrait que toute notre politique, fiscale, routière, ferroviaire, hydro-électrique soit ramenée à *la politique fondamentale, celle qui favorise la famille*".

UNE POLITIQUE FAMILIALE

La directive était assez claire. Et si l'on songe que depuis environ 40 ans, ce n'est pas d'insuffisance qu'il faut parler en fait de politique familiale, mais d'absence totale, on reste stupéfait que le cri d'alarme de l'épiscopat n'ait pas réussi à secouer la torpeur de nos politiciens. L'électoralisme ne leur accordait pas les loisirs nécessaires à l'étude de ces encombrantes questions. Le grand document resta lettre morte et des doutes nous vinrent sur l'efficacité de l'action sociale indépendante de l'action politique.

Or, voici que le 11 octobre 1942, dans ce monde interlope où s'affairent des politicailleurs sans idéal et où se morfondent, impuissants, quelques rares hommes d'élite, une voix s'élève forçant l'attention de ceux-là mêmes qui n'en avaient plus pour la politique. M. Maxime Raymond annonçait à tout un peuple fatigué de promesses et de trahisons la fondation du Bloc Populaire canadien. J'extrais de ce discours inaugural le passage qui m'a le plus frappé. Je cite: "Nos premiers soucis iront au capital humain. C'est le plus précieux capital de tout Etat. Le souci de ce capital exige *au premier chef une politique familiale* qui protégera, aidera la *famille chrétienne, nombreuse*, lui facilitera l'éducation et le placement de ses enfants. Et puisque le milieu le plus favorable au développement de la famille, c'est encore le milieu rural, une politique saine et intelligente ne doit rien négliger pour attacher l'homme au sol, soit par le soin donné à l'agriculture, soit par un système raisonné et pratique de colonisation".

L'ANGLE FAMILIAL

Et, quelques semaines plus tard, le 2 novembre, Maxime Raymond insistait de nouveau sur la politique familiale avec un tel accent de sincérité qu'il ralluma en nous la mèche encore fumante: "*La grande réforme que la législature doit opérer, c'est de se donner la famille comme objectif de toute la législation*".

Je vous prie de remarquer, mesdames et messieurs, que c'est la prmière fois qu'un mouvement politique en cette province place la famille en tête de son programme. Le Bloc Populaire canadien au pouvoir, aucun projet de loi ne sera élaboré, aucun geste quelconque ne sera posé que le tout n'ait été envisagé sous l'angle familial. La politique familiale, voilà le trait saillant, la caractéristique, l'originalité du programme du Bloc. C'est sa grande nouveauté.

Le programme séduisait, il répondait à la plus cuisante nécessité de notre peuple, mais que valait le chef? Nous eûmes l'honneur de le rencontrer à maintes reprises, de causer longument avec lui, et la confiance se ranima. Le chef avait le visage noble et franc de sa doctrine.

Voilà, mesdames et messieurs, parmi bien d'autres raisons sérieuses, le motif principal de mon adhésion au Bloc. Enfin, un Canadien français doué d'un prestige sans tache et animé d'un dévouement à toute épreuve décidait d'entreprendre la réalisation d'une politique nettement familiale, pour reprendre le mot de nos évêques, convaincu que c'est la politique fondamentale pour les Canadiens français.

J'avais projeté de vous exposer ce soir la politique familiale du Bloc, mais, une courte causerie d'un quart d'heure me permet à peine de vous entretenir de la nécessité d'une politique familiale en cette province. Je me contenterai donc de vous démontrer brièvement pourquoi toute la législatioon doit graviter autour de la famille, laissant aux orateurs qui me succéderont à cette tribune la tâche de vous expliquer au long la politique familiale du Bloc.

LA PIERRE ANGULAIRE

La politique familiale s'impose parce que la famille demeure la pierre angulaire de notre économie sociale et nationale. C'est parce qu'on a oublié cette vérité élémentaire que tant de nos problèmes se sont avérés insolubles.

Je ne vous apprends rien en vous rappelant que la famille est la cellule-mère de la société et la véritable unité sociale, puisque l'individu isolé est une exception. La société est une agglomération de *familles* et non d'individus et tant valent les *familles* qui sont les composantes, tant vaut la *société* qui est la résultante.

Cela est vrai de toute famille humaine, mais davantage peut-être de la famille canadienne-française dont le problème social particulier, ainsi que l'ont démontré maintes fois nos meilleurs sociologues et économistes, est centré sur la question familiale, rurale et urbaine. De 81.5 p.c. qu'elle était en 1871, notre populatioon rurale a dégringolé au chiffre angoissant de 23 p.c. environ aujourd'hui. Il n'y a pas de mystère là-dedans. Nos paysans n'ont pas plus d'affection que nos ouvriers pour la pauvreté et la misère à l'état chronique. L'enquête de M. Esdras Minville est révélatrice sur ce point. Sur 163 municipalités visitées, 101 familles avaient un revenu inférieur à $500.00 par année, 60 un revenu inférieur à $800, et deux seulement dépassaient $800. Essayez d'établir avec une telle finance de nombreux enfants. L'impraticabilité de ce miracle explique la désertion de nos campagnes à un rythme si effarant. Et notre jeunesse rurale continue de délaisser le champ paternel trop austère pour s'engouffrer dans les villes et dans les usines.

FIELD

Mme Jean Dagenais, de Morewood, Ont., est chez sa soeur, Mme J. J. Michon, pour quelques semaines.

M. J.-B. Couturier doit nous laisser prochainement pour aller demeurer à Verner. Il a vendu sa propriété à M. Godfroy Bigras.

L'abbé Sylvestre est venu donner son concours à notre curé durant les jours saints.

M. et Mme Jean Leblanc, Mlle Cécile Thibert, de Cadillac, étaient chez leurs parents en fin de semaine.

M. Regis Leblanc, de Sudbury, a passé la fin de semaine chez sa mère, Mme Agnas Leblanc.

M. et Mme M. Dubeau, et Mme Donat Deslauriers sont allés à Sturgeon Falls, lundi dernier.

Mlle Brûlé, de Sturgeons Falls, a passé la fin de semaine l'hôte de Mlle Marie-Anne Filion.

Mlle Yvonne Filion, de Sudbury, passe quelques jours de vacances dans sa famille.

Mme Ouellette, de Sturgeon Falls, a passé quelques jours chez sa fille, Mme Lionel Savage.

M. et Mme Vital Bertrand ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils Joseph, Michel, Réjean. Parrain, Simon Bertrand; marraine, Paulette Bertrand; frère et soeur de l'enfant.

Mme Ferdinand Deschamps est partie pour aller suivre des traitements à l'hôpital de Sturgeon Falls.

Mme Norbert Pelletier et son fils, de Sudbury, sont en visite chez M. et Mme Thibert.

Blezard Valley

Blezard Valley—M. et Mme Edgar Bergeron, de Noëlville, visitaient Mme Sarah Bissillon de cette paroisse.

M. et Mme Léon Portelance étaient de passage chez M. et Mme A. Portelance ces jours derniers. M. et Mme A. Portelance sont de retour après un voyage à Toronto.

M. Télesphore Bonin est revenu d'un voyage à Toronto. En ce moment il passe une quinzaine à North Bay.

LE 25 AVRIL

Une bourse fut offerte au curé Dufresne. La somme de $200 fut amassée par Mmes L. Cayen, Neil Legault, Félix Vaillancourt, Henri Carbonneau, A. Trottier, Tony Smaggs et Mlle Elizabethe Smaggs. Les paroissiens sont heureux d'offrir ce montant à leur dévoué curé. Le maire (L. B. Cayen) a su rendre témoignage au dévouement de notre pasteur dans la lecture d'une adresse.

DIMANCHE LE 18

Le Rév. Père Porcheron, du Collège Sacré-Coeur, assistait le curé Dufresne mercredi et jeudi, 21 et 22.

M. l'abbé Jean Chartier aussi du collège Sacré-Coeur, entendait les nombreuses confessions.

BLEZARD ET SON CONSEIL

Le maire et ses conseillers ont réussi à obtenir du gouvernement la somme de $6000. Nous pouvons constater qu'il y eut du progrès dans les affaires municipales. Il y a quelques années, le gouvernement consentait à ne donner que $3,000. Nous avons donc $3,000 de plus que dans le passé. Ce montant est employé pour le réparage des chemins et pour supporter une famille qui coûte $800 par année. Le Conseil municipal assure que le taux de la taxe ne sera plus que de 37 mills.

Voici le résultat de la distribution des bulletins de Pâques: 1ère année, Walter Skakoon, 2e année, 1ère, Carmen Martin; 3e année, Cid Bisaillon; 4e année, 1ère, Dora Rainville, 2e année, 1er, Maurice Cherrette; 6e année, 1ère, Henriette Cloutier; 7e année, 1er, Georges Ménard; 8e année, 1ère, Hélène Martin, 9e année, 1er Marcel Bélisle.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,

Quelqu'un a-t-il attiré votre attention sur les menées d'un triste individu, un "gros", du moins qui se prétend tel, et qui va répandant toutes sortes de mauvaises nouvelles et de fausses rumeurs sur le compte de "L'Ami du Peuple"?

(Signé) UN AMI DE SUDBURY

• •

Mon cher ami,

Merci de votre bonne lettre. Les démarches hypocrites et basses du triste sire en question nous sont parfaitement connues. Celui-là, comme vous le dites, se croit gros, bien gros! Sans aucun doute, il veut se "grossir" encore et peut-être croit-il que "L'Ami du Peuple" est dans son chemin, de là ses agissements!

Mais qu'il prenne garde! Pour ceux qui ont lu dans les livres (pas lui!), il y a la lamentable histoire de la grenouille de La Fontaine qui creva. Ce ne sera pas le premier exemple de celui qui, arrivé à son faîte ou à son apogée, n'a pas su s'arrêter à temps, mesurer sa capacité et demeurer sur ses positions; et le pas suivant l'a vu retomber tout d'un coup plus bas qu'à son point de départ.

Nous croyons qu'il n'y a rien de grand comme la charité chrétienne. Nous voulons la pratiquer! Mais nous savons aussi que la défensive, toujours la défensive est une tactique dangereuse. L'excellence de l'offensive a été prouvée longtemps avant nous par des gens tels qu'Annibal, Alexandre, Napoléon, Hitler, Hirohito. Nous sommes bien tentés de suivre leur exemple, car en ce qui nous concerne ce n'est pas la documentation qui nous manque pour la mener fortement, même impitoyablement.

Mon ami, en ce qui regarde "L'Ami du Peuple" souvenez-vous que si nous avons des ennemis nous avons aussi des amis. En plus vous qui avez dépassé l'école primaire n'êtes pas sans avoir déjà rencontré quatre beaux vers, des vers fameux, bien français, et qui, pour moi, s'appliquent si bien dans le cas présent: ce sont ceux de la légende du chien d'or, je vous les redis:

"Je suis le chien qui ronge l'os
En le rongeant je prends mon repos.
Un jour viendra qui n'est point venu
Où je mordrai qui m'aura mordu".

Mon ami, je vous salue.

Camille LEMIEUX.

Le monde sportif

par CONRAD FORTIN

Tous les amateurs du baseball dans le district de Sudbury seront contents de savoir que Ralph "High Pockets" McCabe, ancien lanceur du Copper Cliff, est sur l'alignement des Maples Leafs dans la ligue Internationale. C'est en 1940-41 que McCabe attira l'admiration des spectateurs au parc Queens alors qu'il embarassa à maintes reprises les frappeurs rivaux avec une balle particulièrement rapide. En 1940, il aida grandement le Copper Cliff à remporter le championnat de la ligue Nickel Belt. Il émigra au sud de l'Ontario en 1941 d'où il traversa la frontière pour se livrer entièrement à sa carrière de lanceur. Nous espérons que Ralph aura beaucoup de succès avec le club Toronto.

• •

Jack Kraus, qui appartenait aux Dodgers de Brooklyn, a été vendu au club Philadelphie. Kraus, qui lançait pour les Royaux de l'internationale avant d'entrer dans les Majeures, avait enregistré 12 triomphes contre 8 défaites. Jack est un gaillard de 6'4" et pèse 190 livres.

• •

Johnny Vander Meer a bien commencé la saison dans la ligue Nationale la semaine dernière en n'accordant que 3 coups sûrs aux Cardinaux de St-Louis; le Cincinnati obtint ainsi un triomphe de 1 à 0. Mart Cooper, as des Cards, fut le lanceur perdant.

• •

Au Collège Sacré-Coeur, trois équipes formeront la ligue Indépendante de balle-molle. La première sera pilotée par A. Lécuyer, la deuxième par C. Fortin, et la troisième, par P. Quenneville. La ligue fonctionnera les mardi et jeudi après-midi de chaque semaine.

• •

"Je considère que c'est un privilège faire partie des Yankees." Voilà les paroles qui ont été exprimées par Roy Wetherley, récemment acquis du Cleveland par Joe McCarthy. Wetherley est un voltigeur et il remplacera, au champ centre, le fameux Joe Di Maggio qui fait maintenant partie des forces armées. En outre, Roy déclara qu'il n'avait pas demandé à Lou Boudreau pour être vendu mais qu'il désapprouvait des tactiques employées par les instructeurs du Cleveland.

Conrad FORTIN

Le Labrador au Canada

Qui peut prétendre sérieusement que le gouvernement canadien n'est pas en état d'exercer des pressions énergiques? Lors de la première Grande Guerre, le Canada a apporté à la Grande-Bretagne un appui aussi précieux pour elle que coûteux pour lui. Les autres grands Dominions en ont sans doute fait autant, mais dans la mesure de leurs ressources qui étaient moins considérables que celles du Canada et ils ont d'ailleurs obtenu aux traités de paix la reconnaissance tangible des services qu'ils avaient rendus à la cause alliée. La Nouvelle-Zélande, dont la population et les ressources sont bien inférieures à celles de la seule province de Québec, s'est fait octroyer un mandat sur les îles allemandes de l'archipel Samoa. L'Afrique-Sud a eu en partage la grande colonie allemande du Sud-ouest africain et l'Australie s'est installée dans le nord-est de la Nouvelle-Guinée, dans l'important archipel de Bismarck et dans quelques-unes des îles Salomon, toute la zone des opérations actuelles dans le sud-ouest du Pacifique, les avant-postes dont la défense a probablement sauvé l'Australie de l'invasion. Le Canada, lui, n'a rien retiré de sa participation au conflit de 1914-18, sauf la gloire, une énorme dette de guerre et le fardeau des pensions à payer à une bonne partie des 500,000 soldats qu'il avait fournis aux armées alliées.

Depuis septembre 1939, le Canada a apporté à la Grande-Bretagne un concours encore plus précieux que lors de l'autre guerre, on pourrait même dire un concours indispensable. Tout le monde admet que le Canada a largement contribué à resserrer les relations, des liens entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Il a servi de centre d'entrainement pour les aviateurs de tout le Commonwealth; il a complètement chambardé son industrie pour devenir l'un des grands arsenaux des Nations-Unies. Il a chargé ses nationaux du fardeau de lourds impôts pour créer de toutes pièces une armée, une marine et une aviation qui vont renforcer celles de la Grande-Bretagne, il les a rigoureusement rationnés pour fournir à la Grande-Bretagne les denrées dont elle avait un besoin urgent. Il a fait à la Grande-Bretagne le cadeau d'un milliard de dollars et il s'apprête à lui faire—cadeau sous une autre forme—crédit pour un autre milliard de dollars. Est-ce que le Canada va se contenter encore une fois de la gloire?

Nous combattons sans doute pour la liberté, la démocratie, la civilisation et la chrétienté. Les Etats-Unis aussi combattent pour ces idéaux, mais cela ne les empêche pas de songer à leurs intérêts. Leur entrée en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne n'a certainement pas été le résultat d'un marché sordide, mais ils n'en ont pas moins obtenu en échange des ressources énormes qu'ils mettaient à la disposition de la Grande-Bretagne la cession de toute une série de bases stratégiques dans les colonies anglaises de l'hémisphère occidental dont celle de Terre-Neuve même n'est pas la moins importante.

Le Labrador constitue peut-être la seule compensation territoriale que le Canada puisse raisonnablement envisager en échange des sacrifices énormes qu'il a consentis depuis le début du conflit. Quand les autres pays alliés multiplient les entretiens pour s'entendre à l'avance sur les règlements d'après-guerre, pourquoi hésiterait-il à formuler ses propres réclamations?

—Le Devoir.

La Croix-Rouge

Sudbury et Copper Cliff ont donné au delà de $100,000 pour la Croix-Rouge. C'est un vrai record qui est dû à l'aide de centaines de solliciteurs qui n'ont épargné ni leur peine ni leur temps pour en arriver à ce résultat. Plus de 7,000 personnes ont donné généreusement.

Il choisit la prison

Il ne faut pas faire la chasse avant le temps. C'est ce qu'a appris William Lahti, du lac Penage, qu'on a trouvé avec 13 peaux de rat-musqué, la journée de l'ouverture de la chasse pour cet animal. Condamné à $100 d'amende ou à 64 jours de prison, l'accusé a choisi cette dernière peine, en disant que même s'il en avait le temps, il ne pourrait pas recueillir cette somme.

"AUJOURD'HUI"

Une somme mensuelle préparée à l'intention de l'honnête homme. Un Argus aux cent yeux, qui vous rend les services d'un secrétaire. Voilà "Aujourd'hui". En cent pages, vous trouverez des informations sur les sujets les plus variés, les meilleurs articles de tous les périodiques canadiens. Politique internationale, arts, lettres, histoires, science. Voici le sommaire du mois d'avril:

Nos traditions: "L'Enseignement secondaire"; La Paix, cette vaste entreprise: "Le Devoir". Cette Europe à reconstruire: "L'Action nationale". Le Canada et l'Amérique latine: "Le Canada français". Reour: "Amérique française". Rex Desmarchais: "La Nouvelle Relève". César Frank: "Le Quartier Latin". L'art rustique au foyer canadien: "Québec industriel". L'opposition: "L'Oeil". L'Hôtel-Dieu et la famille Basset: "Journal de l'Hôtel-Dieu". Notre système scolaire depuis la cession: "L'enseignement primaire". Bolivar: "L'école canadienne". Néo-culture: "Ovale C-I-L.". Une oasis au royaume de Donnaconna: "Technique". Le port de Montréal: "Bulletin des Etudes françaises". Rideau Hall: "La Revue populaire". Havre de repos: "La Revue moderne". Le rapport Beveridge: "L'Actualité économique"

"Aujourd'hui" se vend dans tous les kiosques au prix de $0.25 L'abonnement est de $2.50 par année. S'adresser aux "Editions D'Aujourd'hui", 1981 est, rue Rachel, Montréal.

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

LA VIE DE L'ESPRIT

PETITE HISTOIRE DE ST-CHARLES

Par l'abbé Lionel Séguin

LES PREMIERES HEURES DE COLONISATION 'CHEZ NOUS'

Par un beau jour d'été, au temps où la moisson s'épanouit sous les yeux du moissonneur, vous avez probablement remarqué une poussière bercée dans l'espace? C'est le pollen, arraché violemment et emporté sur le souffle de la brise qui le pose sur une fleur pour la féconder. C'est ainsi qu'ont fait nos premiers colons. Ils étaient forts, vigoureux, venaient de Tadoussac, de St-Antoine-l'Abbé, d'Embrun, de St-Jérôme, d'Evington, Parent Settelement, de Limoges, de Joliette; ils venaient de Par-en-Bas . . . selon le mot générique. Abandonnant le foyer natal, ils se sont transportés sur le souffle d'un esprit de colonisation, tout imprégnés de foi et de patriotisme, vers ce coin de la terre ontarienne, jusqu'ici inculte, même inconnu, et qui n'attendait que ce germe producteur pour se développer.

Saluons ces héros de la colonisation, vénérons ces apôtres inconnus, instruments de Dieu qui sont venus accomplir une oeuvre de civilisation catholique et nationale. Il nous faut admirer leur foi agissante, le travail persévérant de ces créateurs de paroisses. Dédions-leur, en toute première place, un chapitre dans notre Petite Histoire, certes! Ils le méritent bien. Si le premier but de tout colon est de s'établir, de fonder un foyer, il n'est pas moins vrai que son but secondaire est bien celui de fonder une paroisse.

Ecoutons Pierre Savary, notre pionnier par excellence, nous expliquer dans son style imagé: "Je suis arrivé avec mon "packsack" sur le dos bien plein de provisions et une bonne couverte de laine et une bonne hache ,pour voir si je pourrais pas trouver assez grand de bonne terre pour m'établir avec ma famille, et plus tard, faire une belle paroisse canayenne."

Mme Perpétus Lapensée, disait naïvement: "Ha! c'est qu'il en fallait bien du monde comme nous qui était prêt à vouloir en arracher pour fonder une paroisse nouvelle".

Frank Dupuis qui semblait mû par le but secondaire que nous venons d'énoncer racontait: "Je suis venu ici pour ouvrir le pays et y établir mes enfants". N'est-ce pas la parole d'un conquérant d'empire plus que celle d'un modeste colon?

Le "Dr" J. B. M. Racicot disait en s'amparant du Grand Bois Vert: "Je suis venu en Nouvel Ontario avec un groupe de recrus pour fonder un groupe de Canadiens et de catholiques et pour m'y établir". Ce brave homme arriva avec vingt-deux colons aspirants sans assistance d'aucune sorte. Accompagné de ses "chums" des camps d'hiver, ils se construisirent le "Grand Shack", sorte de maison commune, où ils logèrent en attendant que, sous sa direction, par leurs efforts réunis, chacun à son tour se soit élevé une maisonnette et se soit "claire" quelques arpents de bonne terre. Nos premiers colons ne sont pas venus ici animés par un raisonnement intuitif qui leur assurait une existence abondante dans ce pays inculte et inhabité. Déjà, on avait vaguement entendu parler du Grand Brûlé et de cette immense étendue de terre fertile. Nos bûcherons, ces lumberjacks, de "Par-en-Bas", rendus au plus profond des bois sur la Sturgeon, à Wanapitie, à Warren, le soir assis autour du gros poêle pendant que d'autres étaient étendus sur leurs "bunks", s'entretenaient à la lueur vacillante d'un fanal, de ce qu'ils avaient entendu dire de cette grande terre plate, là-bas au sud-ouest, et qui serait si facile à développer, à ouvrir à la colonisation.

Il y avait, paraît-il, "un peu au sud de la track", au méandre du Lac Nipissing, une lande immense, un Grand Brûlé, qui serait du beau terrain pour fonder une belle paroisse agricole.

Les plus aventureux et intrépides, dasinés par l'espoir d'y établir leurs familles et de fonder une belle paroisse canadienne-française, sans hésitation, se décidèrent de tenter des excursions d'exploration "à temps perdu" ou dans leurs "week ends". Aux premiers essais d'explorations ils réalisèrent vite que le Grand Brûlé était très favorable à la culture. Les grands incendies de forêts d'il y avait quarante ans, s'étaient chargés de "faire la terre".

Le-Blanc (Placide) Lapensée assure qu'on "aurait pu se promener des heures entières "en buggy", tant la terre était bien faite."

L'irrigation naturelle favorisait davantage l'agriculture. Revenus aux Camps, le soir, sur leurs lits de branches de sapin, ces braves bûcherons durent se faire des rêves dorés, entrevoyant un avenir plein de promesses.

Les Camps "cassés" au printemps, après avoir "fait la drave", ils vinrent se prendre chacun un "lot" sous seing privé, sans autre forme légale que celle de "squatter". Plusieurs prirent deux ou trois lots, au nom de leurs fils. Ceci explique pourquoi, dans différents rangs, on y rencontre tant de noms semblables de famille. Dénotant la parenté entre les premiers occupants.

Au printemps de 1890 les premières locations furent prises auprès du Ruisseau, lot 11, Con. 2, de Dunnet. Cet endroit semblait idéal tant par la terre qui était bonne que par le ruisseau qui offrait une protection contre le feu et fournissait l'eau potable.

Les "chattons" tombent drus, les chicots de pin calcinés sont cordés pour assurer le bois résineux de chauffage. Les bois verts, à peu de distance fournissent le bois pour la construction du shack et de ses dépendances.

Les premiers jalons de la nouvelle paroisse sont posés, la ligne de démarcation est tracée, une ère nouvelle s'ouvre. Le progrès de la colonisation se fera, dorénavant, sans interruption, on peut même dire en vitesse.

Entre avril et juin 1892 le Grand Brûlé voit arriver dans le canton de Dunnet, Concession 1 et 2: Cyril Simon, Pierre Savary d'Embrun, Emélien Lefebvre, Jos. Young, Jos. Roy, Wilfrid Chaloux, Horace et Jos. Chamberland (ces deux derniers de Tadousac). Horace Chamberland acheta le lot 9 Con. I Dunnet qu'il vendit trois ans plus tard à Sévère Bédard. Enfin Lefebvre arriva le 26 mars 1896 d'Embrun. Sa femme et ses six enfants le rejoignirent plus tard. On voit encore de nos jours le "camp de logs" près du chemin qui sert aujourd'hui de bergerie et de remise.

Après ces premiers tâtonnements de colonisation, les nouveaux colons poussaient "comme des champignons," disait ce bon vieux Tanis Gervais: "En se levant le matin on s'apercevait qu'il y avait de nouvelles familles qui s'étaient installées de tous les côtés, tout autour de nous, à partir de chez Onésime Gosselin, à neuf milles de distance, des rives du Nipissing jusqu'au Petit Brûlé".

Ce mouvement de colonisation du Grand Brûlé, qui deviendra la belle paroisse de St-Charles, s'accentua rapidement. Le C.P.R. venait d'ouvrir son réseau continental en 1885 et favorisait le projet d'immigration en organisant des excursions. Le Rév. Père Paradis O.M.I., professeur de dessin à l'Université d'Ottawa, venait de sortir de sa communauté. Il avait déjà ouvert, à un mille à l'est de Verner, un coin qu'il avait nommé Domrémy d'après la place natale de Jeanne d'Arc où il avait rêvé de faire le centre de la colonisation. Malheureusement il n'eut pas le tact de bien diriger ses colons dans le Canton de Bargercau, pas plus que de surmonter les difficultés qui se multipliaient devant les colons nouveaux. Le C.P.R. dut venir à leur assistance et contribua de pleins wagons de vivres: farine, thé, sucre, etc., "pour nous empêcher de crever de faim", disaient les malheureux colons.

Plusieurs s'étaient arrêtés à Verner mais décidèrent de ne pas s'y établir, prétendant que le terrain était trop planche, trop bas, trop difficile à égouter. D'autres arrivèrent à Stugeon Falls et se dirigèrent sur Monetteville qui plus tard devint Noëlville. De ce nombre Victor Brisson nous rapporte que s'étant rendu à Monetteville, en premier lieu, il se décida de venir s'établir définitivement à St-Charles.

Il faut compter aussi plusieurs familles arrivées au Grand Brûlé, indépendamment de tout mouvement de colonisation: Gédéon Pilon, Rock Gauthier, Perpétus Lapensée, Louis St-Louis et d'autres.

Tous ces nouveaux arrivés furent unanimes à proclamer la cordialité et l'hospitalité qu'ils reçurent des quelques-uns qui les avaient précédés et qui se trouvaient déjà installés dans le Grand Brûlé. Les relations entre ces premier colons ont été sympathiques et durables.

L'Abbé Lionel SEGUIN

LE PROBLEME DU CAOUTCHOUC RESOLU?

La guerre a causé, entre autres méfaits, une disette de caoutchouc dont tout le monde se plaint. Faut-il attendre la fin des conflits mondiaux pour se procurer pneus et autres objets de caoutchouc? Il paraît que non: on peut se procurer ce précieux produit en quantité, même si les Indes Néerlandaises et la Malaisie ne peuvent plus nous approvisionner.

"Mais, direz-vous, il ne pousse pas de plantes à caoutchouc, au Canada?" —Qu'avons-nous besoin de plantes à caoutchouc? Nous pouvons fabriquer du caoutchouc synthétique et, bien plus, ce produit artificiel a des qualités qui lui permettent de rivaliser avec le caoutchouc naturel. Vous en doutez?... ou, cela vous intéresse? Lisez les numéros du 20 mars et du 5 avril de la revue "Mes Fiches": vous y trouverez entre autres documents le résumé détaillé d'une étude sur *le problème du caoutchouc et sa solution*.

On s'abonne à la revue "Mes Fiches" en s'adressant à 3425, rue St-Denis, Montréal. $1.00 pour 20 numéros, soit 240 fiches. Chaque numéro se vend $0.05.

La cabane à sucre

J'étais en convalescence chez un de mes oncles, près de Québec. Une grave maladie m'avait terrassé et il me fallait refaire mes forces pendant les six mois que je devais passer à la campagne. Les "sucres" commençaient, que je n'étais pas encore complètement rétabli; mais j'eus la chance d'assister à une de ces "parties de sucre".

Un soir qu'il faisait froid, mon oncle me dit: "Demain nous allons à la montagne pour les sucres. J'ai tout préparé: les traineaux, les tonneaux, les seaux et le bois sont rendus. Et la température s'annonce belle. Tu viendras donc avec nous. J'ai averti quelques voisins et nous serons là une vingtaine."

Le lendemain le bruit des voitures qui arrivent me réveillent. Après m'être habillé je descends déjeuner avec les autres; ensuite nous partons pour la montagne. Je m'imaginais voir une maison comme celles du village: avec un toit pointu, de belles cheminées de briques rouges. Cependant rien de tel: une cabane de bois rond, massive d'aspect, au toit légèrement incliné, avec une énorme cheminée au centre. De longues cordées de bois entourent la maison.

Arrivés sur la montagne, nos gens attellent les chevaux aux traineaux sur lesquels ils placent les tonneaux, leur donnent quelques brassées de foin et regaguent l'intérieur de la cabane.

La porte fait face au sentier qui y conduit. De chaque côté sont placées deux larges fenêtres. Au milieu de l'unique appartement, un gros poêle de fonte sert à bouillir l'eau recueillie dans les chaudières. Quand elle a bien bouilli on la verse dans des récipients disposés sur une longue table. Le long des quatre murs on a placé des bancs de bois. Quelques images égayent un peu cette rustique cabane.

Tous les parents sont là; les uns assis, les autres debout; les hommes fument leur pipe, les femmes jasent entre elles. Les enfants regardent mon oncle qui est à compter les chaudières nécessaires pour recueillir l'eau d'érable. Quand il a fini, il appelle tout le monde et tous se mettent en marche, chacun de son côté. Comme je ne puis marcher que difficilement je suis obligé d'attendre le retour de chacun. De temps en temps j'entends les cris joyeux des enfants ou les aboiements des chiens.

Après à peine une heure, je les vois revenir, escortant les traîneaux chargés de tonneaux pleins d'eau d'érable. Là commence le vrai plaisir: chacun après que l'eau a bien bouilli, sauce sa palette de bois dans la tire et la laisse durcir sur la neige; ensuite, rien de meilleur que de déguster cette bonne tire d'érable. Les petits sont tout barbouillés de sucre: ils crient, ils sautent et l'on rit.

Vraiment, je n'avais jamais rien vu de si beau. Je me sentais rempli d'estime pour tous ces gens liés ensemble par l'amitié et qui s'entr'aidaient et s'amusaient avec un si grand entrain.

Gaston LEFEBVRE

Mon petit frère

Mon petit frère s'appelle Cyrille. Il est âgé de quatre ans. Ses yeux sont bleus. Ses cheveux sont bruns et ses joues sont rouges et belles. Cyrille est joli comme une rose; mais quand il pleure, il est laid comme je ne sais quoi.

Cyrille est propre. Il marche et il court. Mon petit frère aime à s'amuser. Il est gentil. Il est travaillant. Quand je le conduis à l'église il est bien distrait; il demande au petit Jésus de lui apporter des bonbons. Il aime à aller jouer au dehors; à aller chez sa grand-mère. Pour son âge, il est intelligent; il peut compter jusqu'à trente, et il peut écrire a, e, i, o, u. Quand vient le temps de se coucher, il dit une petite prière au petit Jésus. Le matin lorsque je pars pour la classe Cyrille veut me suivre.

Thérèse MENARD,
5e année, Ecole Saint-Rosaire,
Blezard Valley.

Le sapin

Le sapin est un arbre forestier. Cet arbre croit dans un terrain sablonneux.

Sa tige est droite, les branches diminuent de grandeur en approchant le sommet. Les feuilles prennent la forme d'aiguilles. L'écorce est parsemée de nombreuses vésicules remplies de résine. Les feuilles restent toujours vertes l'été comme l'hiver.

La résine du sapin sert à faire la térébenthine. Son bois imperméable à l'eau est employé pour la construction des maisons. On peut s'en servir pour la confection des instruments de musique.

Henriette CLOUTHIER.
6e année, Ecole Saint-Rosaire,
Blezard Valley.

Sur les traces de nos pères

L'histoire du Canada nous offre des pages remplies d'un héroïsme désintéressé. Jacques Cartier n'est pas un simple aventurier en quête d'or et d'épices.

Jamais Champlain n'aura d'autres ambitions que d'établir solidement une colonie catholique et française. Champlain a du caractère; ;Champlain a cet entêtement des héros; Champlain a ce coeur généreux qu'il fallait pour atteindre l'idéal de sa vie. Dix-sept fois, il repasse les mers pour régler les affaires de l'établissement menacé par le Sauvage, miné par le marchand et par l'intérêt précieux des administrateurs des compagnies. La colonie passe aux Anglais. Champlain est prisonnier. Les difficultés s'accumulent. Il faut que la colonie revienne à la France. Il le faut. C'est une lutte de géant mais Champlain est un géant. Son idée se réalise. De nouveau le Canada est sous l'égide de la France. Las de tant de batailles Champlain revient à Québec optimiste malgré tout. Jamais, jamais, il ne renoncera son oeuvre.

L'embryon de colonie se sectionne en trois bourgs: Québec, Montréal et Trois-Rivières. Pendant cent soixante ans, nos pères suivirent les traces de Champlain. On ne se figure pas assez la tâche éreintante qu'ils accomplirent dans de telles circonstances. Louis Fréchette nous a dit, et ce n'est pas pour rien: "Notre histoire, écrin de perles ignorées". Comme nous connaissons mal nos héros et nos héroïnes, (à notre honneur, nous avons plus d'une Jeanne Mance, dans notre histoire).

Maisonneuve, Marguerite Bourgeois, Brébeuf, d'Iberville... enfin puis-je les nommer tous?

Peut-on rougir d'un tel passé? Oui, l'on peut rougir de ne pas le connaître. Si ces braves Français, si ces braves Canadiens revenaient sur terre, ils nous renieraient.

Eux, tranquilles et heureux dans leur Normandie, ils n'ont pas eu peur d'affronter la température rigoureuse du nouveau pays, le voisinage du sanguinaire iroquois. Eux, les missionnaires, ils n'eurent pas peur de s'enfoncer dans les forêts por vivre la vie de ces Hurons et les convertir à la seule Foi. Elles, les femmes du colon, nos aïeules n'eurent pas peur d'accompagner leurs maris et de rivaliser d'audace avec eux. Quand rendrait-on à nos mères l'hommage qui leur revient?

Eux, Canadiens authentiques continuèrent le travail de leurs pères. Ils reculèrent la forêt et ensemencèrent entre les souches un grain qu'ils ne récoltèrent pas toujours.

Ou, partant l'hiver, en raquettes, une vingtaine d'hommes arpentaient des centaines de milles pour semer la crainte chez l'Anglais de l'Atlantique ou de l'Hudson.

Pour qui ce travail gigantesque? Etait-ce pour eux? Etait-ce pour leurs fils? Ils l'espéraient bien. Ils espéraient...

Leur fils épaulèrent le joug. Ils répandaient à travers l'Amérique la renommée française. De Québec aux Rocheuses, l'Indien respectait le drapeau de la France.

Et, à la dernière heure, rassemblant leur force, miliciens et soldats réguliers, séminaristes, vieillards et adolescents luttaient côte à côte dans un dernier espoir de survie. Soldats en guenilles, sans nourriture, sans munitions, l'armée canadienne combattait quand même avec des armes démodées et défectueuses. L'espoir au coeur, ils mouraient tous comme des braves.

Etait-ce pour eux? Non, c'était pour nous, O race ingrate! Jette-toi à genoux et pleure ton égarement! Demande pardon aux ancêtres de ton insouciance à continuer leur oeuvre. Souviens-toi. —Je me souviens, dit la devise—souviens-toi d'eux, reviens dans la maison de tes pères qui t'attendent les bras ouverts. O race! reviens, reviens, si tu ne veux mourir.

Jean TAVERNIER.

L'"Oeil" d'avril

Le sommaire de l'"Oeil" d'avril fait voir plus que tout autre peut-être que l'Oeil est à la fois la revue de l'homme et de la femme. Voici la mention de quelques articles:

Résurrection de la France, par Pierre Viviers; **Bizerte la Forte**, par Gabriel Hanotaux, de l'Académie française; **Une presse quotidienne pour les Acadiens**, par Léandre LeGresley; **Avons-nous moins besoin que les autres?** par Michel Alain; **l'Instruction obligatoire** (première tranche d'une étude historique), par Dollard Morin; **Le rapport Marsh**, par Paul Duroc; **l'Institut Français de New-York**, par Jacqueline Lignot; ainsi que les chroniques de cinéma d'amour, de délices et de modes sans compter plusieurs autres articles, tels que les Echos, la Chronologie, etc.

Ce numéro de l'Oeil contient, en outre, quatre nouvelles: **Le Pèlerin de Jérusalem**, par les frères Jérôme et Jean Tharaud; **Les Yeux qui veillent**, par Alain Pelletier; **l'Homme que j'ai suivi**, par Robert Dieudonné; **La Forêt m'a parlé**, par Claudine Thibaudeau.

De beaux volumes

pour les mamans et les jeunes filles

• •

BRIGITTE JEUNE FILLE, JEUNE FEMME

Pas un roman, ni une biographie, mais une vie de jeune fille à la mode, qui s'amuse bien, mais se conserve bonne et trouve l'homme de son rêve . . .

• •

BRIGITTE MAMAN

Confidences d'une jeune maman, journal intime, récit bien moderne, poème émouvant de vie familiale, livre de spiritualité, roman d'amour, c'est à la fois tout cela.

• •

BRIGITTE ET LE BONHEUR DES AUTRES

Sensible, ardente, joyeuse envers et contre tout, Brigitte ne travaille que pour son mari, ses enfants, son prochain. Elle aime la vie, elle a une aptitude merveilleuse à faire sien tout ce qu'elle y trouve de beau et de bon. Elle sème du bonheur partout.

• •

BRIGITTE ET LE DEVOIR JOYEUX

Si l'on sait découvrir, dans la tâche qui nous revient, tout ce qu'il y a de beau et de grand, on trouve dans l'austère devoir, à travers la gêne et les soucis, la joie que Brigitte a vécue. Son exquise personnalité nous suggère tout un programme.

• •

BRIGITTE FEMME DE FRANCE

On pourrait aussi bien dire: **Brigitte femme du Canada.** Le bon Dieu a créé de splendides choses qu'on oublie souvent de regarder. Veut-on apprendre à trouver le bonheur dans son milieu, dans les choses toutes simples qu'on a sous les yeux? Qu'on lise **Brigitte femme de France.**

• •

Chaque volume: $1.00; par la poste: $1.10.

En vente à la librairie "Loisirs", 82 rue Beech.

LA VIE OUVRIERE

La coopérative dans le monde

M. Colombain a d'abord donné quelques chiffres. Il existe actuellement dans le monde 810,000 coopératives de toutes sortes, qui ont 143,000,000 de membres. Ce sont les chiffres établis avant la guerre par le B. I. T. Si on considère que chaque chef de famille représente quatre personnes, on peut dire que les coopératives groupent quelque 570,000,000 de personnes, soit le quart de l'humanité.

Ce chiffre est toutefois exagéré, parce que dans certains pays tous les membres de la famille sont inscrits comme coopérateurs, et que d'autre part, maints coopérateurs font partie de plusieurs coopératives qui opèrent dans divers domaines de la vie économique.

Le succès prodigieux de la coopération démontre que ce mouvement répond à un besoin fondamental; il prouve que l'appétit du profit et de la puissance n'est pas la seule et nécessaire source du talent, et que le petit peuple est capable de gérer ses propres affaires et par là de devenir le maître de son destin, à la condition de développer ses qualités d'application, d'initiative et de dévouement et son instinct de l'entr'aide.

FORMATION DE CAPITAUX

Les coopératives n'ont pas seulement amélioré le sort de leurs membres mais elles ont réussi de plus, par leur faculté de grouper les épargnes populaires, à mettre au service du public dans plusieurs pays de vastes ressources. Les coopératives ont élaboré plusieurs formules pour la formation des capitaux.

D'abord il existe deux types de coopératives qui ont spécialement pour objet de canaliser des capitaux: les coopératives de crédit et d'assurance. Dans certaines conditions ces coopératives investissent leurs capitaux pour aider le développement d'autres branches du mouvement coopératif.

Il y a aussi le procédé anglais: les coopérateurs peuvent souscrire plusieurs parts sociales. En France et dans d'autres pays, les coopératives organisent des caisses d'économie où les membres déposent leurs épargnes. On procède aussi évidemment par emprunts, obligations, etc.. En France plusieurs grandes sociétés ont institué à côté des réserves statutaires, des fonds de développement où on dépose chaque année une partie des bénéfices.

En Suède ce procédé a reçu une application perfectionnée à l'occasion des campagnes que les coopératives ont faites dans leurs luttes contre les monopoles.

On a aussi fondé des coopératives par le procédé de l'emprunt, avec la responsabilité illimitée des membres. Des coopératives ont aussi constitué des capitaux en différant le paiement des ristournes en tout ou en partie; on émet des certificats qui sont remboursables d'année en année. D'autres ont institué pour leurs membres des fonds de prévoyance. En France on a pratiqué un système qui consiste à retenir 20 pour cent des ristournes afin de constituer des réserves individuelles à l'usage collectif, réserves qui sont remboursables au bout de cinq ans; ce procédé a l'avantage d'assurer un développement solide parce qu'il s'appuie sur les succès antérieurs.

QUELQUES RESULTATS

Les coopératives d'habitation et de crédit à l'habitation ont procuré des logements à 8,500,000 familles. Les coopératives anglaises ont assuré le logement à 325,000 de leurs membres, tout en payant quelque $208,000,000 de salaires. Les 8,000,000 de coopérateurs anglais ont accumulé une fortune collective de $750,000.00; elles gèrent environ 150 usines et entrepôts, notamment les plus grandes minoteries du royaume, des fabriques de conserves, des manufactures de chaussures, de tissage, de bicyclettes, de pianos, de camions, des plantations de thé aux Indes, des palmeraies en Afrique pour leurs savons.

En Suède, les coopératives de consommation ont su renverser une dizaine de prix de monopoles. Par exemple l'usine d'ampoules électriques a vaincu le cartel international qui domine toute l'Europe. Elle a forcé le monopole à couper ses prix de moitié sur certains articles; elle a ainsi fait économiser à la population, dès la première année d'opération, le double du coût de construction de la fabrique. Et cela a continué ensuite d'année en année.

Les coopératives suédoises ont remporté des succès analogues contre les monopoles des chaussures en caoutchouc, de la margarine, de la farine, des flocons d'avoine, des superphosphates, de la soie artificielle, etc. Dans tous les cas on a non seulement fait baisser les prix, mais la baisse des prix a amené une augmentation de la vente des produits, ce qui a provoqué une augmentation du nombre des travailleurs dans ces industries.

M. Colombain a signalé encore des résultats obtenus par les coopératives aux Etats-Unis, en Asie. Au Danemark, elles ont profité d'une invention pour faire passer le pays d'une production de céréales compromise à une production laitière qui a fait échapper le pays à un désastre. Le conférencier a cité quelques chiffres sur le pourcentage de production que la coopération contrôle dans certains domaines à travers le monde. Pour les produits les plus variés les coopératives de production dépassent souvent la moitié du total dans maints pays. Aux Etats-Unis, en Argentine, et dans plusieurs autres pays, ce sont elles qui ont assuré l'électrification rurale.

M. Colombain a terminé par quelques considérations sur le rôle que la coopération pourra jouer dans la réhabilitation de l'économie mondiale après la guerre.

Après sa causerie le conférencier a signalé à l'attention de ses auditeurs le cas pitoyable des prisonniers de guerre français. A cause de la situation en France, ni le gouvernement français ni les familles ne peuvent faire quoi que ce soit pour ces prisonniers. Les Croix Rouges des divers pays aident leurs nationaux prisonniers, mais personne ne s'occupe des Français; une société s'est organisée à New-York pour leur aider et le conférencier a voulu signaler cette initiative à ses auditeurs. Pendant le goûter quelqu'un a passé le chapeau et on a recueilli $41 pour les prisonniers de guerre français. M. Colombain a remercié chaleureusement les coopérateurs de *La Familiale* de cette charité.

Le coût de la guerre

On rapporte qu'en 1940 3,396,435 personnes étaient sujettes à l'impôt sur le revenu aux Etats-Unis; en 1941 le total était de 7,427,307 tandis qu'en 1942 il y en eut 16,760,865. Le total en 1943 sera aux environs de 27,000,000 de personnes. Il ne faut pas se surprendre de ces chiffres quand on sait que la guerre, selon le "New-York Times", va coûter aux Etats-Unis cette année plus qu'à tous les autres pays en guerre réunis ensemble. Selon des estimés qui viennent d'être préparés, la guerre va coûter aux Etats-Unis cette année la somme de $100,000,000,000; à l'Allemagne $34,400,000,000; à la Grande-Bretagne, $21,330,000,000; à la Russie, $15,000,000,000; à l'Italie, $8,670,000,000 et au Japon $7,000,000,000.

Le problème du logement

Le problème du logement, dans les centres industriels du Canada, grands et petits, se pose pour ainsi dire à l'état aigu. Et cela ne pourra, avec le temps, qu'aller en empirant, à moins que les gouvernements n'y avisent d'urgence, ne prennent les moyens de changer la situation qui existe. Dans une conférence devant le club Kiwanis Saint-Laurent, M. Eugène Thérien, expert en cette matière que l'on pourrait appeler l'économie immobilière, — il est gérant du service des immeubles au Trust Général du Canada,—disait que l'ordonnance no 108 de la Commission des prix et du commerce, ordonnance qui maxime, pour le temps de guerre, les loyers des immeubles, en est une de transition inévitable entre deux régimes bien distincts d'habitation, celui des locataires et celui des propriétaires. M. Thérien prévoit en effet le temps où des salariés en grand nombre sinon le grand nombre des salariés pourront être propriétaires des maisons qu'ils occupent. Le régime d'habitation par des propriétaires est certes celui qui vaut d'être encouragé, dans l'intérêt même de la société. Le grand nombre des possédants, des possédants de bien-fonds, dans une communauté est un élément de stabilité sociale à nul autre pareil. Il s'agirait tout de même de savoir le nombre de ceux qui sont vraiment aptes, dans les communautés urbaines d'aujourd'hui, à exercer comme il faut le rôle de propriétaire.

Un hebdomadaire de Toronto, le News' que dirige Mlle Judith Robinson, publie une lettre de son correspondant de Londres, Angleterre; et celui-ci expose comment on en est venu, là-bas, à imaginer des logements de location pour des gens qui non seulement ne sont pas aptes à devenir des propriétaires immobiliers mais qui ne savent pas être de bons locataires, qui n'en peuvent être que de mauvais et de très mauvais.

Ce correspondant londonien du News torontois écrit: Experts en habitation et urbanistes savent que non seulement le taudis produit le mauvais citoyen mais que c'est un certain type de mauvais citoyen qui produit le taudis. Le ministère de la Santé tient compte de ce fait en établissant ses plans de reconstruction pour l'après-guerre. L'on prévoit, pour tous ceux-là qui démontrent leur aptitude à n'être que de mauvais locataires, l'on prévoit des maisons avec planchers en simple béton, des maisons sans armoires, sans coins sombres où la vermine se peut propager, des maisons où tout est prévu pour résister aux dommages de la malfaisance".

Il y aura sans doute des propriétaires de chez nous, instruits par leurs propres expériences, qui penseront à s'inspirer de l'idée londonienne de l'habitation pour mauvais locataire. Il faut dire encore, pour éclairer aussi bien que possible la religion immobilière de propriétaires de chez nous, que le plan londonien prévoit aussi une maison de location considérablement améliorée pour l'usage du bon locataire. Nous citons toujours le correspondant de News: "Pour les locataires qui se comportent bien, l'on prévoit que l'office et la cuisine seront aménagés à la convenance aussi complète que possible de la ménagère, parce que ces pièces-là lui sont son domaine propre comme son atelier; l'on prévoit encore pas moins de trois chambres à coucher pour les familles de deux à cinq enfants; un plus grand nombre de chambres à coucher dans le cas de familles plus nombreuses; des murs à l'épreuve des sons; un cubage qui tienne compte du fait que l'enfant a besoin d'autant d'air qu'un adulte; des chambres à coucher d'une superficie de pas moins de cent pieds carrés."

La maison londonienne pour mauvais locataire aura donc son pendant: la maison pour bon locataire. L'un et l'autre exemples nous pourraient servir, d'ici que, — Dieu fasse que ce temps béni puisse enfin paraître, —chaque Canadien en soit venu à posséder sa maison, ait appris l'art, pas si facile que l'on croit, d'être propriétaire et bon propriétaire.

Emile BENOIST

Les bonnes manières ne sont pas choses futiles, mais le fruit d'une noble nature et d'un esprit loyal—Emerson.

Jeudi, le 25 mars, les membres du Comité consultatif agricole aux Finances de Guerre ont été réunis en séances plénière à Montréal, sous la présidence de l'honorable F. Philippe Brais.

On remarque dans la rangée du haut, de gauche à droite: MM. J.-A. Marion, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs; l'honorable Cyrille Vaillancourt, conseiller législatif, directeur-gérant de la Fédération des Caisses Populaires; J.-R. Pelletier, expresident de la Société générale des Eleveurs de la Province de Québec et régisseur de la Section Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Adrien Morin, sous-ministre de l'Agriculture; Henri Majeau, cultivateur à Joliette, lauréat de la médaille d'or du Mérite Agricole.

Dans la rangée du bas, de gauche à droite: MM. Pierre Turgeon, cultivateur de St-Anselme de Dorchester, lauréat de la médaille d'or du Mérite Agricole; P.-D. McArthur, cultivateur à Howick, président de l'Association des Lutiers de la Province de Québec; O.-A. Bériau, directeur de l'Ecole des Arts domestiques à Québec; Victor Sylvestre, président de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens; J.-P. Desmarais, de la Coopérative Fédérée de Québec.

JUSQU'AU BOUT!

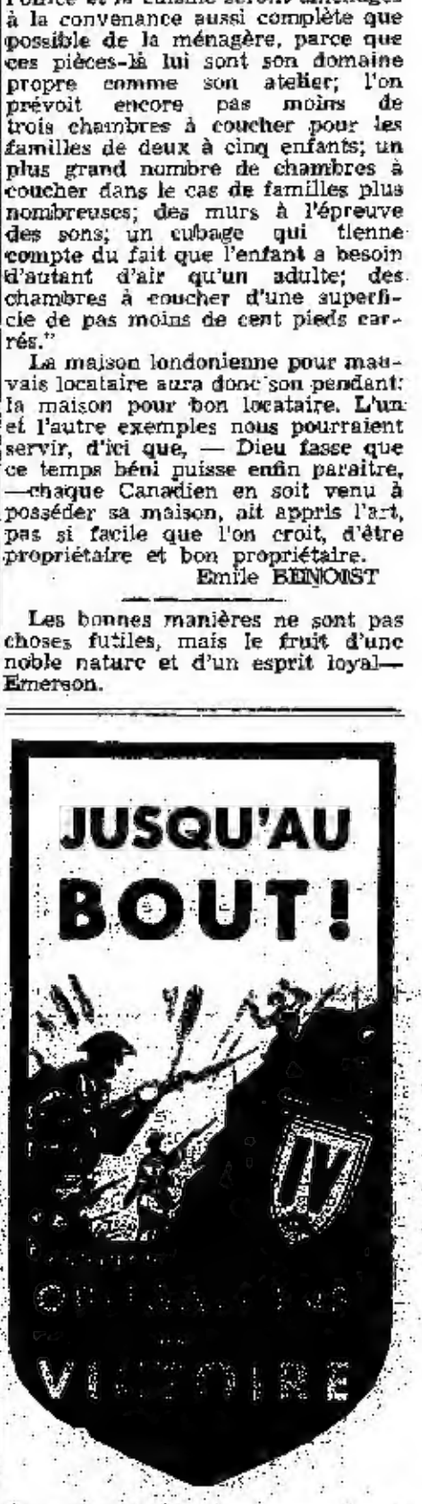

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

LA VIE AGRICOLE

Augmentation des récoltes

Tout ce qui peut contribuer à augmenter la production doit être mis à profit cette année. Les principales augmentations exigées relèvent surtout de l'industrie animale, mais pour y arriver il faut à tout prix augmenter d'abord la production des fourrages afin d'obtenir les aliments requis pour les animaux. Ainsi, il est de toute nécessité de donner aux plantes tous les soins voulus.

Dans la plupart des fermes de l'est du Canada, le sol est acide et cet état de chose contribue à diminuer le rendement de plusieurs plantes telles que les légumineuses, etc. Actuellement il y a un commencement de pénurie d'aliment protéique pour le balancement des rations; pour y remédier, et au cas où la chose deviendrait de plus en plus grave, chacun doit s'efforcer de cultiver plus de légumineuses telles que trèfle, luzerne, pois, etc.

Pour augmenter la production de ces plantes, il faut, là où la chose est nécessaire, corriger d'abord l'acidité par l'application de pierre à chaux moulue. La quantité à appliquer dépend du degré d'acidité du sol. Ainsi, apportez à votre agronome ou à la Station Expérimentale la plus rapprochée un échantillon du terrain à chauler et l'on fera pour vous l'analyse de votre sol.

Il est également bon de voir votre agronome avant d'acheter votre chaux afin de pouvoir bénéficier des octrois provinciaux à ce sujet.

Une expérience conduite à la Station Expérimentale de Lennoxville démontre qu'en moyenne, pour une durée de 18 ans, une application de deux tonnes de chaux à l'âcre a donné les résultats suivants:

Blé d'Inde	3.01 tonnes
Avoine	10.3 minots
Trèfle	.77 tonne
Mil	.88 tonne

Pour ce qui est du trèfle surtout, la chaux améliore non seulement la quantité mais aussi la qualité.

Il ne faut pas oublier que dans les endroits où le sol est très acide, seule une partie des engrais peut être utilisée par les plantes, comme il est important que tout l'engrais appliqué soit utilisé, il ne faudra pas dans de tels sols négliger d'appliquer de la chaux afin d'avoir le maximum de résultat.

Bien que la chaux, en général dans cette région, s'applique surtout à l'automne, on peut aussi faire ce travail au printemps avant de semer.

Il est bon de se rappeler cependant que la pierre à chaux éteinte ou vive, ne doit pas être mélangée au fumier et, par conséquent, il ne faut pas, comme quelques-uns le font encore, employer de la pierre à chaux moulue dans la rigole à purin au cours de l'hiver. La pierre à chaux est un bien pauvre absorbant et en plus les réactions chimiques qui se produisent au contact de la chaux avec les urines ou le fumier, tendent à faire dégager l'azote sous forme d'ammoniaque qui, étant un gaz, se perd dans l'air et enlève au fumier une partie de sa valeur.

Neutralisons donc nos sols et nous améliorerons considérablement la quantité et la qualité des récoltes.

W. S. RICHARDSON, Assistant,
Station Expérimentale,
Lennoxville, Qué.

PAS DE PREFERENCE ENTRE APICULTEURS

L'avis publié dernièrement à l'effet que les débutants en apiculture pourraient avoir des difficultés à se procurer des fournitures de rucher a causé quelque inquiétude parmi ceux qui ont déjà commandé des abeilles pour le printemps qui vient, dit M. Goodherham, Apiculteur du Dominion. L'Administrateur du matériel agricole dit que l'on ne fera aucune différence à ce sujet entre les apiculteurs nouveaux ou anciens. Le rationnement sera le même pour tous.

Cependant comme des restrictions ont été imposées à la fabrication des fournitures de rucher, tous les débutants feront bien de se procurer les fournitures nécessaires, ou de s'assurer qu'ils peuvent se les procurer avant de faire leurs commandes d'abeilles en paquets, sinon ils s'exposeraient à de grosses pertes.

La graine de trèfle

On constate une rareté de graines fourragères sur le marché. Nos approvisionnements en trèfle rouge et alsike sont tout à fait insuffisants et il se peut que certains cultivateurs aient de la difficulté à obtenir ce dont ils ont besoin pour ensemencer leurs prairies. Toutefois, les quantités considérables que nous importons des Etats-Unis permettront de satisfaire à la majorité des besoins. L'Office des approvisionnements agricoles a acheté lui-même certains quantités de trèfles qui seront distribuées aux cultivateurs. On portera une attention spéciale aux districts qui en temps normal produisent de la graine de trèfle. Cela pour nous assurer notre propre approvisionnement à l'avenir.

"La pénurie actuelle de graines fourragères, déclare le chef du Service de Grande Culture est un fait qui ne devrait pas se répéter. Nous devrions produire nos propres semences. Au surplus, un marché s'offre à nous; les pays alliés demandent au Canada de leur fournir le printemps prochain, 1½ million de livres de trèfle rouge et 1¼ million de livres de trèfle alsike. Nous jouirons de ce débouché d'exportation non seulement durant la guerre, mais plusieurs années après la signature de l'armistice. Aux prix actuels du plafond, la production de la graine de trèfle et de mil est intéressante. Ne négligeons pas ce marché qui s'offre à nous. Nous avons tout à y gagner et rien à perdre. C'est le temps où jamais de se créer des débouchés pour nos produits agricoles."

La production américaine de graine de mil ayant été bonne l'an dernier, nos approvisionnements en semence ont pu se régler assez facilement. Quant à la luzerne, la graine de l'Ouest a eu tendance à s'en aller aux Etats-Unis à la faveur d'un prix exceptionnellement avantageux; mais à cause de l'embargo mis sur les exportations, les stocks disponibles ont été dirigés vers l'Est. Dans la préparation des mélanges pour prairies ou pâturages, les cultivateurs sont priés de s'en tenir aux recommandations du Conseil Provincial des Semences.

Nettoyage des semences

On trouve aujourd'hui à beaucoup d'endroits au Canada des facilités pour nettoyer les semences sous forme de machines à grande capacité mais il y a encore beaucoup de cultivateurs qui se trouvent beaucoup trop loin de ces postes de nettoyage pour pouvoir en profiter dit le Dr L. H. Newman, céréaliste du Dominion. En fait, dans la plupart des provinces, la grande majorité des cultivateurs sont encore obligés de nettoyer et de trier leur semence chez-eux, et pour ces derniers l'appareil que l'on appelle "Crible ou "tarare", est presque indispensable, sauf sur les très grandes fermes où l'achat d'une machine de plus grande capacité peut se justifier. Une grande machine peut généralement faire un meilleur ouvrage que le petit crible de ferme et cependant, celui qui sait bien conduire un crible peut très bien séparer les petites graines des grosses et enlever presque toutes les graines de mauvaises herbes.

Ce nettoyage des semences sur la ferme est grandement facilité lorsqu'on peut s'arranger pour que la semence sortant de la machine à nettoyer soit portée à un coffre pardessus tête, d'où elle redescend au crible pour un deuxième nettoyage. Il est presque toujours nécessaire en effet de faire passer les graines de semence deux fois par le crible et souvent trois fois pour qu'elles soient bien nettoyées. Si un certain lot de semence doit être nettoyé une troisième fois, on peut l'élever à un deuxième coffre pardessus tête à distance commode du crible sur le plancher inférieur. Quand on nettoie de la semence par un crible ou tarare, grand ou petit, une précaution indispensable est de faire passer le grain en couche mince sur les passoires ou tamis ,sinon, il serait impossible de bien séparer les petites graines et les graines de mauvaises herbes.

Le détail le plus important au sujet d'une machine à nettoyer la semence, grande ou petite, est la combinaison des passoires employées. La passoire du dessus, appelée "crible émetteur" doit être juste assez grande pour laisser passer le grain et retenir les matériaux plus gros. La dimension des passoires doit naturellement être réglée par la dimension et la forme de la semence à nettoyer. Pour l'avoine ordinaire on se sert généralement de passoires à ouvertures oblongues, d'environ un demi pouce de longueur par un quatorzième à un douzième de pouce de largeur. En certaines saisons et pour certaines variétés, on peut avoir besoin de passoires de différentes dimensions. Ceux qui désireraient fabriquer eux-mêmes leurs cribles ou passoires pourront s'adresser à une station expérimentale, un collège ou un Ministère d'agriculture pour savoir où ils peuvent se procurer les matériaux nécessaires.

Une des difficultés que rencontrent tous les producteurs de semences enregistrées, c'est l'incertitude de se savoir s'il y aura un débouché pour leur semence. Ils hésitent naturellement à payer les frais du nettoyage, et lorsque le printemps arrive, ils n'ont plus le temps de s'en occuper, il en résulte que l'on emploie souvent beaucoup de bonne semence pour d'autres fins que les semailles. Lorsqu'un producteur a son propre crible, peut nettoyer sa semence avant l'arrivée du printemps il est ainsi en mesure de remplir toutes les commandes qui peuvent venir. S'il a une bonne chambre à l'épreuve des souris il peut aussi mettre sa semence en sacs, la peser et la préparer pour l'inspection; enfin, si la semence n'est pas toute vendue, il peut la conserver.

Récoltons du trèfle et de la luzerne

On recommande aux cultivateurs dont les sols sont profonds et bien égouttés, d'ajouter de la luzerne dans leurs mélanges à prairies. Pour chaque arpent de semis, on conseille d'ensemencer ce printemps le mélange suivant: 7 livres de mil, 2 livres de trèfles rouge, 1 livre de trèfles alsike et 3 livres de luzerne. Il s'est employé plus de chaux que jamais, l'automne dernier, et un grand nombre de sols sont en meilleures conditions pour la pousse de la luzerne. Certes, cette plante ne poussera pas à 100% la première année, mais il ne faut pas se décourager. Petit à petit, le sol va s'inoculer et bientôt la luzerne croîtra aussi facilement que le trèfle.

Il faut prévoir une rareté de plus en plus grande de concentrés protéiques et d'engrais azotés minéraux. En conséquence il faut produire sur la ferme autant de légumineuses que possible. Faire un semis de luzerne en l'ajoutant au mélange régulier permettrait d'augmenter nos rendements en foin de 30%, et d'obtenir un fourrage contenant 5% plus de protéine. Rappelons qu'il faut un terrain convenablement ameubli, égoutté, engraissé et chaulé. De plus, la graine doit être inoculée. La luzerne se recommande principalement dans les districts qui souffrent de la sécheresse en juin et juillet.

Préparons bien nos prairies. Cultivons plus de légumineuses. Les protéines représentent le principe nutritif le plus dispendieux dans l'alimentation des bovins laitiers, et un excellent moyen d'abaisser le coût de la ration serait de produire en masse les fourrages riches en cet élément, principalement le trèfle et la luzerne. Si nous obtenons de grosses récoltes de foin, il en résultera nécessairement une augmentation dans la production laitière. Tels sont les conseils que donne aux cultivateurs le Ministère provincial de l'Agriculture, par son Service de Grande Culture.

PETITS CONSEILS SUR L'ELEVAGE DES POUSSINS

Voici d'abord les choses qu'il faut éviter, notées dans le feuillet no 63 de la série de la production en temps de guerre, intitulé "Le bon élevage des poussins et des poulets". Ne prenez jamais de litière moisie d'aucune sorte; elle est dangereuse. Veillez à ce que les poussins n'aient jamais trop froid ou trop chaud; le refroidissement est aussi mauvais qu'un excès de chaleur; les deux dérangent la digestion et causent la diarrhée. Ne laissez pas les poussins se pelotonner. Ils le font lorsqu'ils ont froid, ou aux endroits ensoleillés du plancher. Ne tenez pas la poussinière trop chaude, car les poussins ne s'emplumeraient pas bien. Ne donnez pas de l'eau glacée aux poussins. Il faut toujours la dégourdir. Ne remplissez pas les trémies trop pleines, c'est un gaspillage. La nourriture est d'autant plus fraîche qu'elle est renouvelée plus souvent. N'effrayez pas les poussins. Marchez tranquillement dans le parquet.

Le Jardin

La pelouse réclame des soins au printemps dès la disparition de la neige et il faut se mettre au travail dès que le sol s'est ressuyé suffisamment dit M. J. H. Boyce, de la Division des plantes fourragères à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. La première chose à faire est de ratisser la pelouse pour enlever les rameaux, les feuilles et tous les déchets accumulés pendant l'hiver. On en profitera pour arracher ou couper toutes les mauvaises herbes vivaces. Il faut aussi ratisser énergiquement la terre sur les étendues afin de les préparer au réensemencement. On ensemence ces parties dénudées d'un bon mélange de graines à raison de 2 à 4 livres par 1000 pieds carrés, suivant que le gazon est plus ou moins clair. Après avoir épandu la graine uniformément sur toute l'étendue, on la recouvre au râteau ou en appliquant une mince couche de terre de surface passée au tamis, après quoi on roule l'étendue ensemencée.

A part ce roulage, qui se fait après les semailles, il suffit d'un roulage par an, et encore seulement dans les districts où la gelée soulève la terre. On le fait après que la terre est dégelée, et avant qu'elle soit devenue très sèche. Les sols lourds ne devraient jamais être roulés lorsqu'ils sont très humides.

Le bon engraissement est une partie très importante de l'entretien de la pelouse, l'engrais le plus utile pour la pelouse est l'azote. Un bon gazon exige des applications de phosphore et parfois de potasse aussi bien que d'azote. La vente d'engrais contenant de l'azote chimique pour l'emploi sur les pelouses est interdite par un arrêté récent de la Commission des prix de guerre, mais il n'y a pas encore de restrictions à l'emploi d'engrais organiques, et l'emploi de ces engrais donne de bons résultats. Il ne faut pas en abuser cependant car ces engrais sont nécessaires pour la production des vivres. Si la pelouse est en état sain et vigoureux, elle ne souffrira guère de l'absence d'engrais. Les propriétaires de pelouse qui ne redoutent pas le trèfle blanc peuvent en stimuler la pousse par des applications d'engrais phosphatés et potassiques et dans certains cas, de chaux. Lorsqu'il y a beaucoup de trèfle blanc dans la pelouse, il n'est pas nécessaire d'appliquer autant d'azote pour maintenir l'herbe en état vigoureux. Le meilleur moment pour l'application des engrais est le printemps, juste avant que l'herbe se remette à pousser.

On fera bien de réparer et d'affiler les tondeuses de pelouse bien avant la saison de végétation. On fera bien également de se mettre à tondre de bonne heure. Il ne faut pas cependant couper l'herbe quand elle est trop petite, ni attendre qu'elle soit trop longue. L'herbe ne devrait jamais être tondue à une hauteur de moins de 1 pouce. Une hauteur de 1½ à 2 pouces est bien préférable, particulièrement pendant les mois de chaleur. Une herbe très longue et très dure ne reprend jamais bien après la coupe.

On pourra se procurer de plus amples renseignements sur l'établissement et l'entretien des pelouses en s'adressant à la Division des plantes fourragères de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

VOICI MAINTENANT LES CHOSES A FAIRE

Faites marcher le poêle-éleveuse pendant plusieurs jours pour apprendre à le régler et à bien le conduire avant de lui confier les poussins. Examinez les poussins deux fois par soirée, d'abord à la tombée de la nuit puis avant d'aller vous coucher, pour être sûr qu'ils sont confortables et bien éparpillés. Nettoyez les abreuvoirs tous les jours. Tenez les trémies propres, sans litière. Tenez une casserole d'eau sur le dessus du poêle pour humecter l'air. Lorsque vous transportez les poussins à des hangars-abris sur parcours tôt dans la saison, recouvrez les côtés ouverts et les extrémités des hangars avec des sacs pour éviter tout risque de refroidissement. Changez souvent les trémies et les abreuvoirs de place sur le parcours—au moins toutes les semaines—et veillez à ce qu'il y ait toujours suffisamment de place pour l'alimentation. Pour obtenir le feuillet no 63, écrire au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La Librairie "Loisirs"

82, rue Beech Tél. 3-0700

Figures de danse	M. Valois, $1.25
Chopin	G. de Pourtalez, $1.25
En guettant les ours	Grignon, $1.00
La porteuse de pain	X. de Montépin, $0.75
Réflexions du comédien	Jouvet, $1.25
Heures d'Amours	Françoise Gaudet-Smet, $1.00
Le beau risque	François Hertel, $0.60
L'ombre de la douleur	Daniel Rops, $1.25.
L'Angleterre et l'empire britanique	J. Bainville, $1.25.
La Clandestine	Roger Vercel, $1.25.
Les fleurs du mal	Beaudelaire, $1.25
Un homme et son péché	Grignon, $0.75.
Mondes chimériques	François Hertel, $0.75
L'Allemagne (2 vols)	J. Bainville, $2.50
La Chesnaie	R. Desmarchais, $1.25.
Suzanne et les jeunes hommes	G. Duhamel, $1.25.
Savoir aimer	Abel Bonnard, $0.60
Notre Révolution (2 vols)	Gérard de Catalogne, $2.00
Vues chrétiennes sur la politique	Journet, $1.00
Charles de Gaulle	Ph. Barrès, $1.25.
Chansons du vieux Québec	$1.00
Sourires d'enfants	Roger Brien, $1.00
Jours de folie	Henri Beaupré, $0.35
Pour un ordre personnaliste	François Hertel, $1.25.
Le sang des hommes (Dunkerque)	P. Daninos, $1.50
Histoire de France (2 vols)	J. Bainville, $2.50
La femme pauvre	Léon Bloy, $1.25.
La guerre pourrie	E. Noth, $1.50.

JOURNAUX - REVUES
ARTICLES SCOLAIRES

CHRONIQUE MUNICIPALE

D'après le rapport financier des auditeurs qui vient d'être publié, la ville de Sudbury a un surplus de $51,216 pour l'année 1942. Les revenus s'élevaient à $1,179,237 contre $1,208,554 pour 1941. Les dépenses étaient de $1,128,020 contre $1,199,919 pour l'année précédente. A la fin de l'année la ville avait $160,073 en banque. En général on a économisé dans tous les services comparativement à 1941. Par exemple l'administration a coûté $13,000 de moins qu'à ce qu'on s'attendait. Le service de la santé et de l'hygiène, rabais de $12,000: le secours direct et oeuvres de charité en général $9,000 de moins; $13,000 qu'on voulait dépenser sur le cours d'eau Junction ne l'a pas été. Dans quelques branches cependant il y a eu augmentation comme le marché, lieux de récréation, etc. Le département de l'eau a eu un revenu de $132,281 et des dépenses de $112,670. Avec ce qu'on avait en avant, en 1941, le surplus de 1942, ce département avait $119,100 en main. Il a investi $100,000 comme prêt dans le 3e emprunt de la victoire. Il a dû par la suite déposer ce bon à la banque pour faire un emprunt en attendant l'entrée des nouvelles taxes, ce qui constitue une politique financière assez discutable à plusieurs points de vue. Les arrérages de taxe ont augmenté de plus de $10,000 sur l'an dernier. Pour l'année 1941 cet arrérage était de $65,658 et pour 1942 de $76,165. Actuellement la ville a, en tout, $226,969 en taxes non payées, amoncelées avec les années précédentes.

* *

La ville aura 30 lots à vendre sur la rue Simcoe cet été, à $450 chacun. Ce prix de vente inclut les égouts, l'eau, les trottoirs de ciment, un bon pavé, et l'électricité. C'est quelque chose de nouveau ici. Voici les conditions telles que proposées par les échevins Carr et Morrison: $200 comptant et $15 par mois et 6% d'intérêts.

* *

La ville de Sudbury s'est décidée à souscrire pour $100,000 dans le quatrième emprunt de la victoire. La motion a été présentée par les échevins Morrison et Kath. Cet argent sera pris des réserves des différents départements. On en prendra le montant le mois prochain des revenus de taxes pour 1943.

* *

La permission a été accordée à George Boyuk, 678 Howey Crescent et à Omer Paquette, 375 Avenue Laforêt pour élabolir des cours à bois chez eux.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

invita M. le sénateur DuTremblay à parler. Ce dernier parla si longtemps que ni le premier ministre ni les autres députés ou sénateurs libéraux ne purent placer un mot, de sorte que le caucus dût être ajourné, afin de permettre à la représentation libérale de discuter les affaires du parti à une autre réunion.

M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, a attiré l'attention sur l'honorable sénateur, à la Chambre des communes. Il posa les questions suivantes: Est-ce que M. l'amphile-Réal DuTremblay a été requis de démissionner comme conseiller législatif de la province de Québec avant d'être nommé sénateur? Est-ce que le gouverneur en conseil approuve le fait qu'une personne puisse être en même temps sénateur à $4,000 par année et conseiller législatif à $3,000 par année? Des négociations ont-elles eu lieu entre le premier ministre de la province de Québec et le premier ministre du Canada au sujet de la dualité des fonctions publiques de M. DuTremblay?

M. King a répondu que l'on n'avait pas demandé à M. DuTremblay de démissionner comme conseiller législatif avant d'être nommé sénateur, qu'il n'y avait eu aucunes négociation entre lui et M. Godbout et que, en fait, il n'existait aucun obstacle légal à la dualité de fonctions publiques de M. DuTremblay.

D'ici à ce qu'on le lui interdise, M. DuTremblay continuera de cumuler les postes de sénateur et de conseiller législatif. Il tient, comme on dirait, au double mandat, pourvu que l'un et l'autre paient.

LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

L'honorable Gordon Conant, premier ministre d'Ontario, s'inquiète de la rareté de la main-d'oeuvre agricole. "Si nous devons maintenir notre production alimentaire cette année, vient-il de déclarer à Oshawa, il faut recourir à la coercition, de sorte que ceux qui ont de l'expérience agricole soient obligés de retourner à l'agriculture au moins pendant les semaines et durant la récolte." Le premier ministre d'Ontario est d'avis que les sursis pour service militaire et les permis de travailler sur les fermes ne suffisent point. Il devient de plus en plus évident, continua-t-il, que la production alimentaire est de la plus grande importance pour livrer une guerre totale. L'agriculture devient une industrie essentielle qui ne vient à la suite d'aucune autre, pas même celle des fournitures de guerre.

Voilà des idées qu'il nous fait plaisir de noter. Mais il est malheureux de voir que les Anglo-Canadiens ouvrent les yeux un peu tard. La presse de langue française a toujours insisté sur l'importance de la production alimentaire. Elle a sans cesse demandé d'exempter du service militaire les fils de cultivateurs. Mais, dans ce temps-là, les Anglo-Canadiens plaçaient l'effort de guerre surtout dans l'enrôlement de tous les hommes valides. Aujourd'hui, ils s'aperçoivent de leur erreur. Ils réclament maintenant la coercition pour fournir à l'agriculture la main-d'oeuvre nécessaire.

L'Ottawa Journal, quotidien conservateur et impérialiste, se prend des airs d'homme d'Etat réaliste, pour approuver M. Conant. C'est un de ces journaux à courte vue qui ne voyaient, à venir jusqu'à récemment, rien autre chose que la conscription pour service militaire. Mais aujourd'hui, il lui est impossible de faire l'aveugle. Tous les cultivateurs se plaignent qu'ils n'ont pas la main-d'oeuvre requise. Un grand nombre de cultivateurs diminuent leur production, pour la même raison. Des cultivateurs âgés vendent leurs fermes. Il y a beaucoup plus de ventes de fermes aux enchères que dans le passé.

Le gouvernement fédéral a fait une faillite de sa politique de main-d'oeuvre agricole. Il n'a pas su prévoir. Il a laissé les fils de cultivateurs s'enrôler dans les forces armées ou travailler dans les industries de guerre. Maintenant, il récolte les fruits de ses erreurs passées. La presse française a été la seule à voir clair dans cette affaire.

Les dangers de bombardement

D'après le juge J.-M. Macdonell, vice-président du comité de la défense contre-avions d'Ontario, Sudbury est en danger d'être bombardé. Ce qu'il trouve de plus alarmant, c'est que les citoyens de la ville ne semblent pas vouloir s'en rendre compte. Les volontaires pour l'organisation de défense anti-aérienne de la ville sont très rares, ils ne sont pas enthousiasmés par le projet. Le juge MacDonell lance un avertissement que peut-être le seront-ils mais après qu'une catastrophe aura eu lieu. Il se dit convaincu que d'ici la fin des hostilités, les Allemands vont essayer un coup contre notre industrie du nickel, si essentielle pour les alliés. North Bay va devenir le quartier-général pour le nord-Ontario car c'est l'endroit le mieux situé et sur lequel convergent toutes les lignes de communication. Accompagné de M. M. Scottt, Roseborough et du chef pompier Wm. Andrews, le juge MacDonell fit une inspection du travail d'organisation fait à Sudbury, puis alla faire une tournée à Frood, Falconbridge et Copper Cliff.

L'Inco veut ouvrir une autre mine

L'International Nickel a l'intention d'ouvrir un nouveau centre minier dans la région du lac Moose dans le canton de MacLennan, lot 12, concession 3. Il paraîtrait qu'on a découvert là de très riches dépots minier. Les estimés pour la construction de surface, sont de $245,000 ce qui comprendra une "rock house", un "shaft", trois grosses maisons de pension, deux résidences, une grande cuisine, compresseur, bureau, magasin, et enfin tout ce qu'on a besoin pour l'ouverture et le travail d'une mine.

Du lait aux enfants d'Angleterre

Près de 80 solliciteurs, samedi dernier, ont amassé plusieurs centaines de dollars des offrandes des passants. Ceci, encore une fois, nous montre un moyen très efficace pour aider, sans que ça en coûte beaucoup à personne, les oeuvres de charité.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Mme Clarisse Perras et ses 80 ans

Jouissant d'une bonne santé, Mme Clarisse Perras, de 256, rue Collège, a fêté la semaine dernière, son 80e anniversaire de naissance. A cette occasion, elle s'est permise de donner un conseil aux jeunes gens et jeunes filles. Dans un interview, elle a dit: Les filles d'aujourd'hui sont étourdies et les garçons cherchent trop le plaisir. Selon son avis, la jeune mariée de vrait apprendre l'économie domestique et l'époux, pratiquer une économie plus saine.

Les lettres aux soldats

Ceux qui ont de leurs parents ou amis dans les services armés de sa Majesté, en Alaska, au Labrador, à Terre-Neuve et outre-mer, Bermudes, etc., pourront se prévaloir du privilège suivant: un timbre de 3 sous seulement est requis sur ces lettres. Il est entendu qu'entre les services armés au Canada c'est 4 sous qu'il faut employer.

Réunion des "Anciens"

Dimanche le 18, 50 anciens se rendirent au collège pour assister à leur messe suivie de leur réunion mensuelle. La messe finie, une collation leur fut servie dans leur salon au collège.

Après le goûter, M. Emilien Chiasson, maintenant officier recruteur à Sudbury, donna une démonstration sur l'équipement du soldat prêt à partir au combat.

Pendant la réunion sous la présidence toujours appréciée de M. Joseph Lapalme, il fut question de projet de fête à l'occasion du 30ième anniversaire du collège et de la fête de Dollard.

La réunion se termina amicalement comme toujours et chacun s'en retourna content.

Le même soir à 8.15 hres environ 40 anciens en compagnie de leurs dames vinrent au collège assister à une vue intitulée: François 1er. Fernandel, comédien français, eut tôt fait de faire rire ses auditeurs autant par sa mimique expressive que par ses farces à point.

Pendant le goûter qui suivit immédiatement la vue, l'impression de Fernandel étant encore fraîche, ce fut un éclat de rire général.

Le goûter généreusement préparé par le bon frère cuisinier fut hautement apprécié par les anciens. Chacun retourna content, riant toujours, anxieux de revenir à l'alma mater.

Clou sur un rail

Armand Dumont a failli être condamné au pénitencier pour avoir posé un clou sur un rail. Lorsqu'il a été prouvé qu'il n'avait eu aucune mauvaise intention en faisant cela, il s'en est échappé pour $10 d'amende et dépenses ou un mois de prison. Ce clou fit sauter dans le fossé un char à bras avec quatre hommes. Heureusement aucun d'eux n'a été blessé. C'est sans penser aux conséquences, distraitement que Dumont avoua avoir fait cela.

FELICITATIONS

Voici les résultats généraux du Concours de Français pour les deux districts d'inspection de MM. Laurier Carrière et Réni Millette, tels qu'issus des bureaux de correction. Résultats pour le district de M. l'inspecteur Carrière:

En composition: 1ère, Adrienne Paquette, Chelmsford.

En Littérature: 1er Roland Lanthier, Sudbury.

En orthographe: 1ère Murielle Maurice, Lafontaine.

En lecture: 1ère Liliane Chrétien, Sudbury.

En récitation: 1er Roland Lanthier, Sudbury.

Les vainqueurs: 1ère chez les filles: Adrienne Paquette, 13 ans, école St-Joseph, Chelmsford, fille de M. et Mme Aldège Paquette, élève de la Rév. Sr St-Antoine de Padoue, s.g.c.

1er chez les garçons: Roland Lanthier, 13 ans, Ecole St-Louis-de-Gonzague, Sudbury, fils de M. et Mme Donat Lanthier, élève de M. Maurice Gravelle.

Paul DEMERS, Phil. II
C.S.C., Sudbury.

Feu mystérieux

Vers deux heures du matin, Mme Stewart Belisle, de Webbwood, a été éveillée par l'odeur acre de la fumée. La chambre en était remplie. Mme Belisle essaya de trouver la source du feu mais sans y réussir tout d'abord. Enfin elle s'aperçut qu'il semblait venir derrière un sofa. Les voisins appelés à la hâte ne purent trouver qu'un mur très chaud, dans lequel ils creusèrent un trou pour y verser de l'eau en abondance. Les dommages sont peu considérables, de la fumée seulement et des yeux rougis pour Mme Belisle et son bébé.

Des chiens tuent des chevreuils

Le prospecteur Joe Gainey, de 213 Patterson, avec l'aide du trappeur Dave Soucie et du garde-chasse Charles Bibby, a débarrassé le territoire autour de la rivière Wahnapitae de chiens qui dans les dernières trois semaines avaient tué 36 chevreuils dont on a trouvé les carcasses. On prit les chiens sur le fait, car au moment où Joe Gainey les tirait ils pourchasaient un autre chevreuil.

Cadets à Blind River

Récemment à Blind River on a formé un corps de cadets qui a suscité beaucoup d'intérêt parmi la population de l'endroit. On enseigne les exercices militaires, tactiques de commandos, comment se servir de mitrailleuses Lewis, etc. Les principaux instructeurs sont L/Cpl Granger, des Ecossais, de Toronto, de même que L/Cpl Goulet, recruteur.

Lois ultra-vires

En cour de police le magistrat J. S. McKessock a déclaré ultra-vires l'édit de la ville qui exigeait que toute personne se procure un permis du conseil municipal avant de remiser de la térébenthine ou autre liquide inflammable sur leur propriété. La décision a été donnée dans un procès d'entreposage d'essence. Lorsqu'il a imposé une amende de $5 et les frais de la cour à Edgar Kearns, qu'il tenait responsable, le magistrat dit: Je ne crois pas que le conseil de la ville ait l'autorité voulue comme exprime l'édit. Mais je vois que tu as enfreint au moins un autre article de la loi. Les réceptacles qui contiennent ces liquides inflammabl doivent porter une étiquette, afir que tous sachent ce qu'ils contiennent. Vos réceptacles ne portaient aucune étiquette.

Les patates

Plusieurs de nos marchands sont à court de patates, mais d'après M. Leroux, agronome du district, ce manque n'est que temporaire puisqu'il y en a au-delà de 15,000 poches dans le district. L'explication de cet état de choses est simple. C'est que les chemins ne sont pas encore complètement ouverts pour aller aux régions agricoles environnantes et qu'on a manqué de chars appropriés pour faire venir les patates d'en dehors. Cette situation va changer dans quelque temps.

Chemins réparés à l'été

On a l'intention de dépenser environ $300,000 sur les chemins de Levack, Capréol, Skead et Burwash. En général, il s'agit de charroyer du sable, environ 50,000 tonnes, d'y étendre 80,000 gallons d'asphalte sur 25 milles de long. Environ $15,000 iront pour étendre des produits contre la poussière sur 100 milles de long.

Malade éloigné des docteurs

Mercredi dernier John Ford, employé du département des forêts et trappeur, parvenait enfin à Sudbury pour se faire guérir d'une attaque d'appendice. Stationné dans le canton de Parkin à environ deux milles du lac Bear, il téléphona à des amis de Sudbury qu'il était malade. Gordon Mitchell, des Austin Airways, accompagné de Tom McGowan et de Bill Land, s'y rendit par avion. On plaça Ford sur un traîneau qu'on tira deux milles jusqu'à l'avion et de là à Sudbury, 20 milles de distance.

Petites annonces

2c le mot, minimum 0.25c

A VENDRE—Une éleveuse à l'huile pour 500 poulets. Chauffe très bien; prix réduit. N'a servi qu'un an. Marque Buckeye. S'adresser à Mme Blais, 74, rue Beech, appt. 2, Sudbury, Ontario. Téléphone: 4-4451.

BOIS SEC A VENDRE — Environ 100 cordes de bois sec de l'hiver dernier. Si vous avez un camion maintenant que les chemins sont ouverts ,vous pouvez sauver un joli montant d'argent. Le prix au voyage est très raisonnable. S'adresser à M. Laurent Lemieux de St-Charles, Ontario.

Théâtre CAPITOL Sudbury
AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI
LE FILM MUSICAL EN COULEUR
HAPPY GO LUCKY
EN VEDETTE
MARY MARTIN-DICK POWELL

FARINE "Maple Leaf": 7 lbs 27¢ - 24 lbs 85¢
FLOCONS "Kellogg" ..... 3 pqts 25¢
BEURRE "Grade A" ..... lb 38¢
SOUPE aux tomates "Libby" ..... bte 9¢
BISCUITS SUCRES ..... lb 25¢
SAVON "Oxydol" ..... pqt 24¢
SAVON "Pearl" ..... 4 pour 21¢

EPICERIE CARLOAD
En force jusqu'au 1er mai inclusivement
45 rue Elm .. 5-5659
306 Whittaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-6972
6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6
Quality Meat & Grocery 5-5628
59 rue Eyre .. 7-7538
Garson Ontario